



LE MAG DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

VOSGES MAG

JUIN 2018



DOSSIER

VOSGES, L'ESPRIT VÉLO !

TOUR D'HORIZON • LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE AVANCE. **TALENTS** • UNE LESSIVE
100% VÉGÉTALE MADE IN VOSGES.



LA VIE EN
VOSGES
le Département

UN MAGAZINE

DISTRIBUÉ DANS LES
BOITES AUX LETTRES
**DÉSORMAIS
EN LIGNE !**

IMPULSÉ PAR LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL

**vosges
MAG**

UN SEUL NOM
POUR UNE INFORMATION
PLUS CLAIRE

DANS
LES STORES
APPLE ET ANDROID
UNE APPLI MOBILE

VOSGES.FR



**LA VIE EN
VOSGES**
le Département

- 4 L'ACTU DES MARQUES**
 • « Je Vois la Vie en Vosges » : nouveaux points de vente, nouveaux partenaires...
 • Et si vous preniez un bain de forêt ?

- 6 TOUR D'HORIZON**
 • La Transition écologique avance...
 • Une charte pour un assainissement non collectif de qualité
 • Plantez un verger : le Département vous aide !
 • Tourisme : un nouveau schéma, de nouvelles éditions et un massif à découvrir en famille
 • La Maison Départementale de l'Autonomie a ouvert ses portes
 • C'est voté
 • Le Président Macron dans les Vosges

- 15 TERRITOIRE**
 • La Maison de la montagne s'installe à La Bresse

16 DOSSIER



Vosges, l'esprit vélo

- 22 TALENTS VOSGIENS**
 • Blanc des Vosges : nouvelle boutique à Hong-Kong
 • Green Soft : une lessive « made in Vosges » 100 % végétale

- 24 SORTIR**
 • Le programme estival du Théâtre du Peuple
 • « Rêve général ! » au Festival d'Avignon
 • 15^e Festival des Abbayes
 • L'été dans les sites culturels du Département
 • À lire
 • Don Camillo et Jeanne d'Arc : deux grands spectacles dans l'ouest vosgien
 • La fin d'une guerre aux Archives
 • Les Journées du Patrimoine

- 34 DÉTENTE**
 • Trouvez le mot mystère

- 35 GOURMANDISE**
 • La tarte aux myrtilles et bluets qui s'éclate

VOSGES MAG, L'AUTRE FAÇON DE S'INFORMER !

Le Département des Vosges fait évoluer ses supports d'informations et les décline sous forme papier comme numérique. Ainsi votre magazine *Vivre les Vosges Ensemble* devient *Vosges Mag*. Parallèlement le site internet *vosges.fr* a changé de braquet et vous donne désormais accès à plus d'informations pratiques et concrètes sur le Département des Vosges.

Et si vous désirez rester informés lors de vos déplacements, une application Vosges Mag est désormais disponible sur les mobiles Android et Apple. Cette application est avant tout, pratique, interactive et gratuite. Vous avez ainsi au fond de votre poche toute l'actualité du Département des Vosges, mais aussi le trafic en temps réel ou encore la possibilité de vous exprimer via des sondages réguliers.

Ainsi, si vous souhaitez savoir comment bénéficier d'une aide du Département pour acheter vos arbres fruitiers, ou connaître sa stratégie sur le plan santé ou ses actions en faveur de la biodiversité ou encore savoir comment le Département gère l'arrivée du haut débit ? Une seule solution : adoptez *Vosges Mag*.

De plus, dans *Vosges Mag*, vous trouverez aussi des informations sur la vie des entreprises, des sportifs, des associations qui font rayonner notre Département en France comme à l'étranger.

Tous ces sujets et beaucoup d'autres sont abordés via des articles, des photos, des vidéos, des reportages ou des interviews. N'hésitez donc pas à surfer sur *Vosges Mag* ! Que ce soit via son magazine papier, son site internet ou son application mobile !

En résumé, *Vosges Mag*, c'est l'actualité qui Voit la Vie en Vosges ! ■



François VANNSON
 Ancien Député des Vosges,
 Président du Conseil départemental

Avec ses fidèles amis,

VOSGES MAG
 juin 2018 - N° 1

Magazine d'information trimestriel édité par le Conseil départemental des Vosges.
 Direction de l'Information, de la Communication et du Marketing
 8, rue de la Préfecture
 88088 ÉPINAL Cedex 9
 Tél.: 03 29 29 89 32
 Télécopie: 03 29 29 87 33
 Courriel: publication@vosges.fr

Directeur de la publication: François VANNSON
Directeur de la rédaction: Sophie AUBRY
Rédacteur en chef: Catherine ROUSSELOT-ROCHELANDET

Maquette et mise en page: Communication
 Tél.: 01 42 85 37 17

Impression: IMAYE GRAPHIC
 BP 52 207, 53022 Laval Cedex 9

Diffusion: La Poste
Tirage: 188 400 exemplaires
 Magazine distribué gratuitement.
 Dépôt légal: Avril 2018
 N° ISNN : 1639-8548

Ce magazine est imprimé sur papier « Reprint Matt 60 % » recyclé, blanchi sans chlore

TOUTE L'ACTUALITÉ DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES VOSGES EST AUSSI SUR LE SITE INTERNET
www.vosges.fr



Ont participé à la rédaction de ce numéro :

Olivier BIALECKI, Valérie AUROY, Armelle BARBIÈRE, Véronique BELEY-POIROT, Laurence CHICOT, Joël COLLE, Christophe CARDOT, Laure CLAUDE, Isabelle CHOL, Mathilde COLLIN, Christine DAUTREVILLE, Aurélie DEBROSSE, Anne DECHOUX, Sylvie DIDIER, Lydie DURAND, Natacha DUPUY, Aurélie FRIGERIO, Mickaël GÉRARD, Catherine GRANDJEAN, Marine GRAVIER, Yasmina JOOMUN, Sophie JUDE, Laurence MAILLOT, Isabelle MICHALET-FÉLIX, Chantal MOREL, Hervé PATRY, Camille PENNAMEN, Julie RIU, Jean-Paul ROUHIER, Nicole ROUX, Magali SICX, Karine THYRARD, Catherine VOIRIN, avec la collaboration de l'ensemble des Services du Conseil départemental des Vosges.

Crédits photos :

Conseil départemental des Vosges, CD88/JL, Olivier BIALECKI, Chantal MOREL, Sophie JUDE, Jean-Paul ROUHIER, Valérie AUROY, Blanc des Vosges, ACTU 88, Cie « Rêve général ! », LE LIDO (Géardmer).

Photo de couverture : © CD88 / DICOM / IHSOI - Photographie : gillespecqueur.com



Document imprimé sur RePrint Matt, papier recyclé, fabriqué en France

En utilisant RePrint Matt plutôt qu'un papier non recyclé, l'impact environnemental est réduit de :

15 540 kg de matières envoyées en décharge

2 816 kg de CO₂

28 164 km parcourus en voiture européenne moyenne

447 600 litres d'eau

71 817 kWh d'énergie

25 272 kg de bois

JE VOIS LA VIE EN VOSGES

NOUVEAU POINT DE VENTE DES PRODUITS « JE VOIS LA VIE EN VOSGES »



APRÈS LE SUCCÈS REMPORTÉ par sa première boutique ouverte en janvier au Musée départemental, la marque « Je Vois la Vie en Vosges » dispose d'un nouveau point de vente sur le site de la Maison natale à Domremy.

Toutes les infos sur www.jevoislavieenvosges.fr

JE VOIS LA VIE EN VOSGES CÔTÉ SPORT

PARTENAIRE DE NOMBREUSES MANIFESTATIONS SPORTIVES tout au long de l'année, la marque « Je Vois la Vie en Vosges » sera également présente cet été sur le Triathlon de Gérardmer et l'Infernal Trail de Saint-Nabord. Banderoles, kakemonos, arches, « Je Vois la Vie en Vosges » s'affichera sans modération sur les installations et les dossards des athlètes, mais aussi au travers de nombreux jeux publiés sur la page Facebook de la marque.

Triathlon de Gérardmer : du 31 août au 2 septembre.

Infernal Trail de Saint-Nabord : du 7 au 9 septembre.



L'OFFICE NATIONAL DES FORÊTS PARTENAIRE DE « JE VOIS LA VIE EN VOSGES »



Vosges, TERRE DU BOIS ! Assurément, dans les Vosges, le bois est roi ! Parce qu'il couvre près de la moitié du territoire ; Parce qu'il invite à d'innombrables activités de loisirs en pleine nature, mais aussi et surtout parce que l'industrie qu'il génère, est déterminante pour l'économie du département.

Des femmes et des hommes œuvrent au quotidien pour préserver et entretenir nos forêts (189 240 ha de forêts publiques), mais aussi pour produire de la valeur ajoutée dès les premières étapes de transformation. Des femmes et des hommes engagés sur le territoire, pour protéger notre environnement et pour contribuer à un écosystème vertueux (réserves naturelles, site Natura 2000). L'ONF Vosges voit la vie en Vosges à travers ses 17 unités territoriales, ses 225 personnels administratifs et techniques et ses 101 ouvriers forestiers. La Journée Internationale des Forêts du 21 mars dernier a permis d'initier un premier projet collaboratif à travers des portes ouvertes sur 18 lieux sur l'ensemble du territoire, ce qui a permis aux agents d'expliquer leurs métiers auprès du grand public.

D'autres actions sont à venir :

#ParceQueNousAvonsTousAyGagner.

ILS PORTENT LA MARQUE !!!

À TRAVERS UN ÉVÈNEMENT PARTICULIER, un salon, un slogan, une reprise du logo sur des objets promotionnels, tous contribuent au rayonnement de la marque et du territoire...

N'hésitez pas à les rejoindre !

Batt & Associés à Épinal - **CAPEB 88** à Épinal - **Carrosserie 88** à Épinal - **Counot Blandin** à Liffol-le-Grand - **Cora** à Saint-Dié-des-Vosges et Remiremont - **Enerjus** à Anglemont - **Grand Bio** à Épinal - **La Brasserie « La Fouillotte »** à Épinal - **La Brasserie La « Val'heureuse »** au Val d'Ajol - **La Concession Hyundai** à Épinal - **La Montagne des Géants** à Gérardmer - **Leclerc** à Saint-Étienne-lès-Remiremont - **Le Club Évasion** à Remiremont - **Le Groupe Livio** à Fresse-sur-Moselle - **Les Bonbons des Vosges CDHV** à Plainfaing - **Les Vosg'Runners** à Épinal - **Métropolight** à Épinal - **Vosges Lam** à Saulcy-sur-Meurthe.



JE VOIS LA VIE EN VOSGES FR
REJOIGNEZ LA COMMUNAUTÉ SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX !

FORÊ, L'EFFET VOSGES®



ET SI VOUS PRENIEZ UN BAIN DE FORÊT ?

Dans les Vosges, de nombreux accompagnateurs en montagne proposent de vous initier à la sylvothérapie, une technique venue du Japon, qui consiste à capter l'énergie des arbres, à la fois source de bien-être et bénéfique à la santé.

CONSIDÉRÉE COMME scientifique depuis 1927, la sylvothérapie entrain autrefois, au même titre que la balnéothérapie, dans les programmes de soins. Détrônée peu à peu par la thalassothérapie, elle a dès 2012, retrouvé toute sa place dans les Vosges. 23 accompagnateurs en montagne diplômés se sont formés à cette technique et proposent des randonnées FORÊ. Des randonnées au cours desquelles vous pourrez, dans des sites choisis pour la richesse de leur biodiversité, découvrir la forêt vosgienne sous un jour nouveau et vivre une expérience unique. Pas à pas, l'accompagnateur vous invitera à écouter, sentir et toucher les arbres. De cette communion sensorielle, vous puiserez force et énergie.

L'interaction « Homme et Arbre »

« Les arbres, à l'instar de tous les êtres vivants, ont, en effet, une énergie résonante. Elle nous permet de profiter de leur état de bien-être de la même façon qu'il est possible de se sentir bien aux côtés d'une personne dynamique et positive » explique un accompagnateur.



À regarder sur vosges.fr/vosges-mag

« De même, de nombreuses études scientifiques ont démontré que les arbres sont empathiques et peuvent, en émettant certains composés volatiles, améliorer les sensations de bien-être psycho-physique d'une personne fatiguée ou stressée. » poursuit-il.

Alors, laissez-vous tenter !

RANDO FORÊ MODE D'EMPLOI

1. **Arrêtez-vous** dans un endroit calme.
2. **Regardez** tous les arbres autour de vous.
3. **Choisissez-en un** isolé si possible, mais avant tout, un arbre qui vous attire naturellement et surtout en pleine santé : fort et vigoureux, exempt de maladies ou de branches mortes.
4. **Présentez-vous** à lui à pas progressifs et faites « connaissance ».
5. **Observez-le de plus près** et posez une main sur son tronc pour établir le contact.
6. **Vous pouvez ensuite** vous adosser simplement à lui, sentir son odeur ou l'étreindre si ça vous dit.
7. **Focalisez-vous** sur ce que vous voulez lui confier et sur le bien-être que vous souhaitez recevoir. Vous pouvez fermer les yeux et ressentir des choses différentes selon votre sensibilité. Par exemple, il est possible d'avoir des vibrations légères dans la main que vous avez apposée. En fonction de la météo, on vous proposera également de vous déchausser pour apposer vos pieds sur les racines de l'arbre.

L'accompagnateur finira la balade en vous proposant de goûter une jeune pousse d'arbre comestible en fonction de la saison comme le hêtre pour éveiller vos sens et vous offrira un rafraîchissement à base de sirop de sapin ou une tisane FORÊ, l'Effet Vosges, issue des fleurs du Massif des Vosges ou d'huile essentielle de sapin.

Toutes les infos sur www.tourisme.vosges.fr/fore-leffet-vosges

LES ACCOMPAGNATEURS EN MONTAGNE LABELLISÉS FORÊ

Faune, flore, sophrologie, balade contée : à chaque accompagnateur, sa spécificité.

N'hésitez pas à les contacter pour en savoir plus !

- **Christophe BLUNTZER** (Colmar) mirar22@hotmail.com
- **Grégory BONNE** (Gérardmer) www.rando-gerardmer.fr
- **Étienne BRANDT** (Mollkirch) www.rando-emotion-vosges.com/presentation/etienne-brandt
- **Dominique BREUSCH** (Gérardmer) www.dombreusch.com
- **Éric BRISBARE** (Maizières-les-Metz) www.ericbrisbare.com
- **Jean-Michel BRUNETTI** (Boersch) www.randonneeverte.com
- **Jean-Pierre CLAUDON** (Saint-Étienne-les-Remiremont) www.labresse.net/jean-pierre-claudon-accompagnateur-en-montagne
- **Frédéric COLLIN** (Badonviller) equilibre-access@orange.fr
- **Nicolas CUENOT** (Le Menil) www.kamoc.fr
- **Olivier DIAZ** (Habsheim) www.destinationsportnature.com
- **Mathieu DISCHINGER** (Soultzbach-les-Bains) www.terredesyphre.com
- **Daniel FERRAND** (Sigolsheim) www.ribeauville-riqewihr.com
- **Jean-Louis FRETTI** (Saint-Maurice-sur-Moselle) www.labresse.net/jean-louis-fretti-accompagnateur-en-montagne
- **Pascal GARNY** (Thann) www.hautes-vosges-randonnees.com
- **Gildas GERARD** (Le Menil) www.bmhv.com
- **Gilles GOUNANT** (Saulxures-sur-Moselotte) www.gilles.gounant.pagesperso-orange.fr
- **Albane LESSARD** (Épinal) www.bmhv.com
- **Pierre MENGIN** (La Bresse) www.ma-hotte.fr
- **Alain NIQUET** (Xonrupt-Longemer) www.88-instantsnature.com
- **Philippe POULET** (Saint-Vallier) www.randoportail.fr/activite/271
- **Laurent REIMINGER** (Strasbourg) laurentreiminger@estvideo.fr
- **Vanessa SAVIGNARD** (Anould) www.rando-vaness.com
- **Magali TENETTE** (Remiremont) www.psychosopro.fr
- **Sylvie TRIBOULOT** (Gérardmer) www.sens-a-sons-nature.com
- **Jean-Marie VALENTIN** (Mulhbach-sur-Munster) www.sentiersrando.com
- **Frédéric ZEIDLER** (Rehaupal) www.randonnee-vosges.fr/actu

LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE AVANCE

Sur tout le territoire, des actions sont mises en œuvre, des projets se concrétisent. Des communes, des associations, des entreprises, des citoyens se mobilisent pour faire avancer la transition écologique. Retour sur quelques actions phares...

PLAN VASTE
VOSGES AMBITIONS SPÉCIAL TRANSITION ÉCOLOGIQUE



VOSGES MAG

DEPUIS 15 ANS votre magazine « Vivre les Vosges Ensemble » devenu « Vosges Mag » ne cesse d'évoluer, non seulement pour toujours mieux vous informer de l'actualité départementale, mais aussi pour préserver l'environnement. Papier recyclé, fabriqué en France, blanchi sans chlore, film plastique « HomeCompost » biosourcé, recyclable et compostable, impression par une entreprise écoresponsable, labellisée « Imprim'Vert », certifiée Iso 14001 et très engagée en faveur de l'environnement (elle a notamment pris des mesures pour optimiser le transport routier) et distribué par La Poste, un groupe qui a mis le développement durable au cœur de sa stratégie (la Poste dispose par exemple de la plus importante flotte électrique au monde): de sa fabrication à votre boîte aux lettres, chaque étape nécessaire à la réalisation de cette publication s'inscrit dans une démarche de développement durable.

Offrez une 2^e vie à votre magazine...

Une fois lu, déposez le magazine dans le sac jaune pour qu'il soit recyclé et placez le film plastique au compost! ■

POUR EN SAVOIR PLUS :
publication@vosges.fr

JE PLANTE UNE HAIE POUR MON ÉCOLE



Au printemps, les enfants scolarisés dans les établissements scolaires impliqués dans l'appel à projets « Je plante une haie pour mon école » n'ont pas chômé. Dans tout le département, les plantations se sont, en effet, succédé à un rythme soutenu. Reportage à Lamarche...

MARDI 10 AVRIL: Laurent Lavée, animateur de la Fédération des chasseurs a donné rendez-vous aux enfants de l'école de Lamarche et à leurs instituteurs. Durant ¼ d'heure, il va, diaporama à l'appui, leur parler des haies, de leur importance, de leur rôle, des petits animaux et des insectes qu'elles abritent...

- ❶ Après la théorie, place à la pratique. Juste le temps de bien se couvrir car il fait encore frisquet ce matin et les 40 enfants de 3 à 7 ans investissent le terrain qui a été préparé pour accueillir la haie.
- ❷ Tous sont très motivés... Équipés d'outils, on creuse, on dépotte, on pose l'arbuste dans le trou, on tasse, on arrose... Et le tour est joué!
- ❸ Fusain, framboisiers, cassis, noisetier, bluets, cornouiller, saule pourpre sans oublier le quetschier ont pris place dans la cour: soit une dizaine d'arbres sera mise en terre au cours de cette matinée très enrichissante. Des arbres et arbustes sur lesquels, c'est promis, les enfants vont veiller jalousement, en attendant de goûter leurs fruits. ■



POUR EN SAVOIR PLUS :

- La Fédération départementale des chasseurs, Allée des Chênes, ZI de la Voivre, 88000 Épinal, Tél.: 03 29 31 10 74 - courriel: fdc88@chasseurde-france.com
- Le service des contractualisations et du développement durable du Conseil départemental, Tél.: 03 29 29 00 67 - courriel: sjude@vosges.fr



VALORISATION DE LA BIOMASSE



Et si l'on collectait l'herbe coupée le long des routes pour la transformer en énergie ou en compost au lieu de la laisser sur place ? Comment procéder ? Quels avantages, quels inconvénients ? Quelles contraintes ? Pour le savoir, une expérimentation portée par le Pôle Eco'Ter, association dédiée à l'économie circulaire et à la création d'emplois locaux, s'est déroulée fin avril dans trois secteurs de l'ouest vosgien¹.

PLUSIEURS PARTENAIRES se sont mobilisés autour de cette expérimentation :

- le Conseil départemental, gestionnaire des routes,
- le chantier éducatif d'insertion « Jeunesse et Culture » qui durant une semaine a procédé au ramassage des déchets jetés sur le bord des routes par des automobilistes indécents,
- l'entreprise NOREMAT qui a mis gracieusement à la disposition des agents du Département une nouvelle machine pratiquant à la fois la fauche des accotements et l'aspiration des végétaux vers une benne intégrée.
- EVODIA chargée notamment d'analyser des échantillons d'herbe prélevés afin de connaître leur teneur en métaux lourds, hydrocarbures et sel de route et ainsi, de les orienter vers le mode de valorisation le mieux adapté (méthanisation ou compostage).

Méthanisation et compostage

Plusieurs unités de méthanisation (Gemax Énergie à Les Vallois, G3 Environnement à Coussey et ABCDE à Mandres-sur-Vair)

ont été contactées pour valoriser cette première coupe. Le compostage de l'herbe a été également testé chez ABCDE. Enfin, pour boucler la boucle, les déchets collectés préalablement à la fauche

La valorisation de la biomasse fait partie des actions prioritaires du plan « Vosges Ambitions » Spécial de Transition Écologique (VASTE) engagé par le Département.

ont été pesés et analysés afin de déterminer la part pouvant faire l'objet d'un recyclage avant d'être



ensuite acheminés vers différentes déchetteries selon un protocole mis en place par EVODIA. Avec 16000 tonnes d'herbe récoltables par an, le potentiel, il est vrai, est là ! ■

POUR EN SAVOIR PLUS :

- Conseil départemental des Vosges : jprouhier@vosges.fr
- Pôle Eco'ter : Tél. : 07 52 05 51 66, cdargenlieu@poleecotervosges.org
- Evodia, egenestre@evodia.org

¹ - Au col du Poirier, aux abords de la zone industrielle de Damblain et de part et d'autre de Liffol-le-Grand.

GARNIER THIEBAUT UNE ENTREPRISE EN TRANSITION

Chez Garnier Thiébaud, fabricant de linge de maison haut de gamme installé à Gérardmer, la protection de l'environnement est une seconde nature. Sous l'impulsion de son Pdg, Paul de Montclos, de nombreuses actions et d'importants investissements ont été réalisés au cours des dernières années afin de diminuer l'impact environnemental de l'entreprise. En témoignent non seulement la certification ISO 14001 obtenue en octobre 2017, mais aussi les 400 kg de miel



produits par les ouvrières des dix ruches installées à La Corbeline (lieu-dit où fonctionne l'usine d'ennoblissement de la société). Un nectar vendu dans les boutiques Garnier-Thiébaud dont les bénéfices sont entièrement reversés à la filière apicole.

POUR EN SAVOIR PLUS : www.garnier-thiebaud.fr

FAITES CONNAÎTRE VOS ACTIONS DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

CETTE RUBRIQUE EST AUSSI LA VÔTRE ! À l'exemple de l'entreprise Garnier-Thiébaud, vous avez mené une action de transition écologique qui s'inscrit dans le plan VASTE.

Vous souhaitez la faire connaître et partager votre expérience avec tous les Vosgiens ? ■

Envoyez un bref résumé de votre action accompagné de vos coordonnées à mgravier@vosges.fr

LE LABIO DES ADOS



DURANT TOUTE L'ANNÉE SCOLAIRE les élèves de 4^e et 3^e, membres du club vidéo du collège Charlemagne de Bruyères, ont réalisé des tutoriels pour apprendre à fabriquer soi-même du shampoing, des masques, du dentifrice, du liquide vaisselle ou de la lessive à base de produits naturels...

Au total, 19 vidéos ont été postées sur la chaîne « Youtube ». Faciles à réaliser, 100 % naturels, plus sains, meilleurs pour l'environnement et pour nos rivières, ces produits « maison » constituent une solution à la fois économique et écologique. C'est en tout cas le message que souhaite faire passer Odeline Dallongeville, chargée de mission à la Communauté de communes Bruyères Vallons des Vosges ainsi que les deux professeurs engagés dans ce projet, Bénédicte Thévenot et Mickaël Libry.

Consultez la chaîne Youtube : [www.youtube.com : CCB2V Vosges](http://www.youtube.com:CCB2V Vosges) À liker, commenter et partager sans modération !

CHANTIERS DE NETTOYAGE : 2018 UN BON CRU



Associations, clubs sportifs, Communes et Communautés de communes, Conseils municipaux des jeunes, écoles, centres de loisirs, foyers ruraux...

Près de 5000 Vosgiens dont 2800 enfants se sont cette année encore mobilisés pour participer à l'un des très nombreux chantiers de nettoyage organisés sur tout le territoire. Des chantiers auxquels le Département apporte son soutien en mettant à la disposition des organisateurs du matériel de nettoyage (sacs-poubelles, gants, gilets...) et de communication (affiches).

POUR EN SAVOIR PLUS : <http://leplusbeau.vosges.fr>



DU ZÉRO PHYTO À LA BIODIVERSITÉ

Sur tout le territoire, fauchages raisonnés, installations de ruches, suppression des produits phytosanitaires, plantations de haies et de prairies fleuries, lutte contre les plantes invasives et valorisation de la biomasse... Depuis plus de 10 ans, le Département a fait de la sauvegarde de la biodiversité l'une de ses priorités.

Fauchage raisonné - Nature préservée

Depuis 2007, le Département pratique le fauchage raisonné sur le bord des 3 250 km de routes départementales afin de sauvegarder les nombreuses espèces animales et végétales abritées dans ces talus. Le fauchage s'organise en deux temps. À la mi-mai, une première coupe permet d'assurer la sécurité des usagers. Une attention particulière est alors portée aux carrefours, giratoires et virages dangereux. À la fin du mois d'août, une fois que les plantes ont accompli leur cycle végétal, la deuxième coupe est réalisée sur toute la largeur d'accotement, dans les

fossés et au-delà. Cette méthode est efficace. Pour preuve : de nombreuses plantes mellifères comme le millepertuis ou la salicaire qui avaient quasiment disparu des accotements, fleurissent à nouveau sur le bord des routes vosgiennes. Pour le plus grand bonheur des insectes et abeilles.

Le plan abeilles et insectes pollinisateurs

L'abeille, comme de nombreux autres insectes pollinisateurs, joue un rôle essentiel dans la biodiversité. Afin de la préserver, le Département anime et coordonne depuis

2007 « le plan abeilles et insectes pollinisateurs ». Ce plan mobilise une cinquantaine d'acteurs (apiculteurs, collectivités locales, associations...) unis autour d'un objectif commun : sauvegarder la biodiversité et soutenir la filière apicole locale. Il s'agit d'une part d'agir sur les causes de mortalité et d'encourager les actions menées au quotidien en faveur de la biodiversité. Et cela concerne chaque Vosgien ! Engagez-vous et demandez le visuel !

Devenez ambassadeur des plantes mellifères

Sur le bord des routes, apprenez à reconnaître et préservez les plantes mellifères. Dans votre jardin, sur votre balcon, en toutes saisons, pensez aux plantes dont pourront se régaler les abeilles et autres insectes pollinisateurs. ■

EXEMPLE DE PLANTES MELLIFÈRES ESTIVALES



Le millepertuis



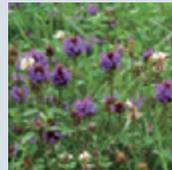
La salicaire



Le bouillon-blanc



La vipérine



La brunelle commune

POUR EN SAVOIR PLUS :

Consultez l'ouvrage de Jacques Piquée : « Les plantes mellifères mois par mois », Ed. Ulmer - 19,90 €

UNE CHARTE POUR UN ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF DE QUALITÉ

Parce que la préservation de la ressource en eau constitue un enjeu environnemental majeur, les élus, membres du Syndicat Départemental d'Assainissement Non Collectif (SDANC), ont élaboré en 2016 une Charte destinée à garantir aux usagers la qualité des installations sur l'ensemble du territoire.

USAGERS, ENTREPRISES, PARTENAIRES : l'ensemble des intervenants de l'assainissement non collectif est concerné par cette charte qui a pour priorité d'améliorer la qualité des installations et, par conséquent, la qualité de l'eau.

Deux ans après sa création, 43 entreprises ont déjà signé cette charte exprimant ainsi leur volonté de s'engager dans une démarche respectueuse des bonnes pratiques. Pour les usagers, s'adresser à ces entreprises adhérentes, c'est l'assurance de bénéficier d'une prestation de qualité. C'est aussi la garantie d'être accompagnés à



« Un assainissement non collectif performant est un assainissement bien conçu, bien réalisé et bien entretenu ».

chaque étape de leurs projets par des professionnels reconnus, fiables et performants, qu'il s'agisse de bureaux d'études pour la conception du projet, de professionnels du bâtiment et des travaux publics pour la réalisation des travaux ou de professionnels de la vidange et de l'entretien. L'animation de la Charte est assurée par le SDANC qui impulse la dynamique du projet, en accompagnant les usagers, en

formant les entreprises et coordonnant les partenaires engagés à ses côtés.

La liste des professionnels adhérents et la charte sont disponibles sur le site internet du SDANC www.sdanc88.com ou sur simple demande adressée à SDANC - CHARTE - 8 rue de la préfecture - 88088 Épinal cedex 09, tél. : 03 29 35 57 93 - charte.sdanc88@orange.fr ■

Pour toute information utile sur l'ANC : www.assainissement-non-collectif.developpement-durable.gouv.fr

VERS UN TERRITOIRE « ZÉRO PHYTO »

LE DÉPARTEMENT DES VOSGES n'utilise plus de produits phytosanitaires pour entretenir les routes départementales depuis plus de 2 ans. Différentes techniques alternatives ont été mises en place dont la fauche tardive. Inscrite dans la Loi Labbé du 1^{er} janvier 2017 qui interdit l'achat, l'usage et la détention de pesticides, cette démarche visant à préserver la biodiversité nécessite l'implication de tous les citoyens. Ces derniers doivent non seulement accepter la présence de la flore spontanée dans leurs villes et villages mais aussi pratiquer, chez eux, un jardinage sans produits phytosanitaires. ■

BESOIN D'UN CONSEIL JURIDIQUE, D'UNE MÉDIATION, D'UNE CONCILIATION ?

Au Tribunal de Grande Instance d'Épinal, le Conseil Départemental de l'Accès au Droit (CDAD), informe gratuitement tous les citoyens sur leurs droits et leurs devoirs et les oriente vers les organismes et professionnels compétents. Toutes les questions d'ordre juridique peuvent être soumises. De nombreux professionnels (avocats, notaires, huissiers, associations, médiateurs, défenseurs des droits conciliateurs, écrivains publics, agents d'accès au droit...) sont à votre écoute et sauront vous conseiller sur toutes les questions d'ordre juridique portant sur le droit de la famille, de la consommation, le droit pénal, les litiges avec l'administration, les successions, les troubles du voisinage ou le logement...

Toutes ces interventions sont gratuites

POUR EN SAVOIR PLUS :
Conseil départemental de l'Accès au Droit des Vosges
Tribunal de Grande Instance
7 place Edmond Henry
88026 Épinal Cedex
cdad-vosges@justice.fr
courriel : cdad-vosges@justice.fr
Tél. : 03 29 34 53 53
www.cdad-88.fr

PLANTEZ UN VERGER : LE DÉPARTEMENT VOUS AIDE !

Tous les Vosgiens peuvent désormais prétendre à une aide financière du Conseil départemental pour planter un verger.



PARCE QUE LES VERGERS font partie intégrante des paysages et du patrimoine vosgiens, le Département encourage depuis de nombreuses années la plantation d'arbres fruitiers. Les premières aides ont été mises en place au lendemain de la tempête de 1999 qui avait mis à terre 80 % des vergers familiaux, puis, à partir de 2009, elle avait été réservée aux opérations d'aménagement foncier. Sur l'ensemble du territoire, plus de 10 000 arbres ont ainsi été replantés grâce à ce dispositif.

Des essences locales adaptées au territoire

Fort de ce résultat, l'Assemblée départementale a décidé d'aller plus loin et d'aider les Vosgiens qui plantent ou replantent un verger constitué de 10 à 30 arbres. Cette aide égale à 50 % d'un montant maximum fixé à 40 € TTC par arbre, est conditionnée à l'achat de plants d'essences locales (pommiers, poiriers, pruniers, cerisiers, noyers, cognassiers, néfliers, pêchers ou abricotiers) inscrits dans une liste précise, définie avec l'association « Les croqueurs de pommes » et l'école de Rouille-aux-Chênes et produits dans les Vosges.

Comment bénéficier de cette aide ?

Le dossier de demande d'aide à la plantation d'arbres fruitiers (un seul par an) doit être rempli et adressé au Conseil départemental avant le 31 décembre 2018. La demande sera examinée par la Commission permanente et la décision notifiée dans les 4 mois qui suivent. La subvention sera versée sur présentation de l'ensemble des factures acquittées. Un contrôle sera effectué par le Département après la plantation. Le propriétaire devra restituer le montant de la subvention en cas de non-respect des critères du dossier. La subvention sera automatiquement caduque si les travaux n'ont pas été réalisés dans le délai d'un an à compter de la date de l'arrêté attribuant l'aide. ■

Attention à ne pas engager les travaux ni aucune dépense avant la décision d'octroi de la subvention.

Formulaire téléchargeable sur www.vosges.fr/dispositifs

POUR EN SAVOIR PLUS :
Conseil départemental des Vosges, Direction de l'Attractivité des Territoires, Tél. : 03 29 29 87 28, courriel : jcolle@vosges.fr

UN MASSIF À DÉCOUVRIR EN FAMILLE

Sous l'impulsion du Conseil départemental des Vosges chargé d'animer la filière, dix stations du Massif multiplient les initiatives pour fidéliser et attirer la clientèle familiale. Cette opération de séduction s'organise notamment autour du développement de produits touristiques adaptés.

DU CHAMP DU FEU AU BALLON D'ALSACE en passant par le Lac Blanc, Gérardmer, La Bresse, le Schnepfenried, Ventron, le Markstein, Bussang et Saint-Maurice-sur-Moselle, dix stations se sont engagées en 2010 à proposer aux familles mille et une activités des plus classiques aux plus ébouriffantes. Été comme hiver, chacune rivalise d'imagination pour séduire petits et grands. Il suffit pour s'en convaincre de se connecter sur le site internet dédié ou de feuilleter le guide pratique récemment édité.

Laissez-vous guider

Luger ou glisser à bord d'un traîneau tracté par des rennes, rencontrer les animaux de la ferme ou surprendre les chamois au petit matin, découvrir les marchés de Noël ou la belle histoire de Saint-Nicolas, déguster les spécialités locales, explorer une ancienne mine de cuivre et d'autres lieux insolites, pédaler sur les voies vertes ou dévaler les sentiers forestiers à VTT, se baigner dans les lacs de montagne, se balader à pied ou à dos d'âne, s'initier au parapente, à l'escalade, au canoë-kayak ou à la fabrication du fromage... Dans le Massif, tout est



possible! Il y en a pour tous les goûts et surtout tous les âges! « Mille et une envies en famille dans le Massif des Vosges » est disponible sur:

<http://www.tourisme.vosges.fr/formulaire-avizi/>

21 balades adaptées à tous

Et parce que découvrir ce massif, c'est d'abord s'y balader, les 10 stations ont concocté un réseau de 21 balades spécialement pensées pour les familles. Avec leur faible dénivelé, des distances et, des durées raisonnables (6 km et 2 heures maximum), 3 niveaux de difficultés et de nombreux points d'intérêt signalés, ces parcours sont autant d'occasions pour les randonneurs en herbe de découvrir la diversité des paysages et les vues panoramiques à couper le souffle de ce massif tout en rondeurs.

Aventures en famille

Un massif prétexte également à de multiples aventures. Il suffit de se laisser guider par Rose et Louis, deux jeunes explorateurs qui, tout au long de 9 jeux de pistes semés d'indices, invitent toute la famille à résoudre une énigme. Un « jeu de l'oie » permet également de suivre leur parcours sur tout le massif. Une façon

amusante d'apprendre à connaître ses sommets arrondis, ses lacs nés des glaciers, sa forêt généreuse, sa faune, sa flore et son patrimoine...

Les fiches balades, la carte du jeu de l'oie et les jeux de pistes sont disponibles dans les offices de tourisme partenaires et téléchargeables sur le site du massif des Vosges. ■

www.massif-des-vosges.com/en-famille.htm

www.tourisme.vosges.fr

POUR EN SAVOIR PLUS :

Contactez le Conseil départemental des Vosges
Direction de l'Attractivité des Territoires,
Tél.: 03 29 82 83 10,
courriel: abarbiere@vosges.fr



112 PAGES POUR DÉCOUVRIR UNE DESTINATION « ASSURÉMENT SENSATIONNELLE »

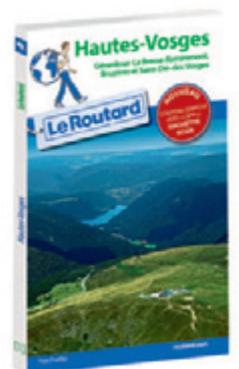
LE ROUTARD DES HAUTES-VOSGES

DES RIVES DU LAC DE GÉRARDMER à celles de Pierre Percée, de la Route des Crêtes, aux chemins et sentiers forestiers où se balader devient une aventure, les Hautes-Vosges s'offrent sans réserve aux amoureux d'une nature grandiose et préservée. Les villes aussi valent le détour: Remiremont, la coquette, Cité des Dames, son quartier abbatial et ses arcades du XVIII^e SIÈCLE, Plombières-les-Bains, la ville thermale aux mille balcons, Saint-Dié-des-Vosges et ses « trésors »

dont le fameux « Graduel, un précieux manuscrit des xv^e - xvi^e siècle richement enluminé... Côté festivités et gourmandises, les Hautes-Vosges ne sont pas en reste...

Et le Routard, fidèle à sa réputation a soigneusement sélectionné sur le terrain quelques bonnes adresses.

Ce guide est édité par le Pôle d'Équilibre Territorial de Remiremont et ses vallées et celui de la Déodatie en partenariat avec Hachette - 4,90 €. ■



UN NOUVEAU SCHÉMA DE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE



À écouter sur vosges.fr/vosges-mag

Adopté le 28 janvier dernier par l'Assemblée départementale, le nouveau Schéma départemental de développement du tourisme 2018-2022 a été officiellement présenté le 16 mai à la Rotonde de Capavénir Vosges.

CE SCHÉMA élaboré à l'issue d'une large concertation avec l'ensemble des acteurs du tourisme vosgien s'articule autour de 3 grands axes stratégiques.

Il s'agit de:

- Positionner la destination « Vosges » autour de 4 filières identifiées comme prioritaires: les vacances à la neige en famille, le bien-être autour de la marque FORÉ®, la randonnée et le vélo, les sites de visites et les événements.
- Conforter l'ingénierie touristique construite pour la Destination « Vosges ».
- Déployer la Marque « Je Vois la Vie en Vosges » vectrice de l'attractivité touristique de la destination « Vosges ».

L'objectif étant de fidéliser et conquérir de nouveaux clients afin de développer l'économie touristique vosgienne. ■

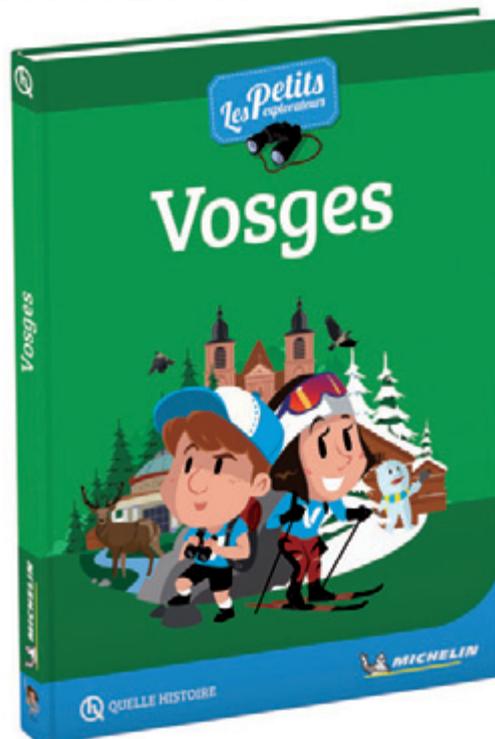
L'ACTIVITÉ TOURISTIQUE EN CHIFFRES

4 millions de visiteurs par an
1,5 million de nuitées touristiques
144 800 lits touristiques dont 67 % non marchands
230 millions de retombées économiques dont 31 M€ dans les hébergements marchands
5 400 emplois salariés dédiés au tourisme

UN GUIDE QUE POUR LES ENFANTS LES PETITS EXPLORATEURS

ÉDITÉ DANS LA COLLECTION

« Les petits explorateurs » par Michelin et Quelle Histoire, en collaboration avec le Conseil départemental des Vosges, ce guide destiné aux enfants de 7 à 11 ans fait la part belle aux curiosités vosgiennes. Découpé en quatre parties, le Pays de la Montagne, le Pays des Images, le Pays des Sources et le Pays des Abbayes, il valorise les centres d'intérêt de manière originale pour rendre le voyage ludique. Grâce à des illustrations et surtout à un savant alliage de textes courts, de jeux et de dessins, ce guide permet d'appréhender plus facilement l'histoire des villes et villages vosgiens traversés. À la différence des guides touristiques traditionnels, le guide des « petits explorateurs » s'apparente davantage à un livre dont l'enfant est le héros avec des suggestions de circuits en plus. Comme dans un jeu de piste, l'ouvrage conduit le lecteur à travers la ville, ses curiosités naturelles, son histoire. Le guide vosgien des « petits explorateurs » est sorti en juin, en même temps que



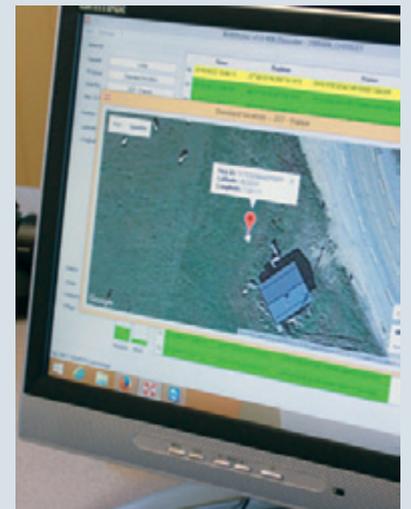
L'édition new-yorkaise et complète la collection des 8 autres guides d'ores et déjà disponibles dans les 5 000 points de vente existants sur le territoire national au prix de 9,90 €. ■

HIVER 2017/2018 UNE BONNE SAISON

C'est même, et de loin, la meilleure saison de ces trois dernières années. La neige, bien présente dès Noël et durant les quatre semaines des vacances d'hiver, a non seulement attiré de nombreux touristes français et étrangers, mais aussi beaucoup d'excursionnistes venus skier à la journée.

De quoi satisfaire les professionnels du massif, qu'ils soient hébergeurs ou gestionnaires d'activités hivernales.

DES BALISES DE SÉCURITÉ SUR LA ROUTE DES CRÊTES



C'est une première en Europe pour un massif montagneux.

Les randonneurs et autres adeptes des sports nature en montagne peuvent désormais se munir d'une balise individuelle qui, en cas de problème, sera déclenchée. La balise transmet une position GPS grâce à un système satellite ou à un système terrestre. En trois minutes, il est possible de déterminer la position de la victime avec une précision qui peut avoisiner la dizaine de mètres.

Les balises individuelles peuvent être achetées dans les magasins spécialisés mais également être empruntées dans les offices du tourisme de la Déodatie qui, moyennant une caution, les mettent gracieusement à disposition des randonneurs.

C'EST VOTÉ

Les Conseillers départementaux se sont réunis en Commission Permanente le 23 avril dernier sous la présidence de François Vannson. Ils ont examiné une soixantaine de rapports visant à soutenir l'aménagement du territoire, l'environnement, le tourisme, le développement social et la culture... Tous ont été votés à l'unanimité.



Collectivités

Le Département des Vosges a débloqué 143 679 € afin de soutenir les projets des collectivités vosgiennes. Ainsi la commune de **Bult** percevra plus de 62 000 € afin d'aménager les rues de la fontaine, du rond-point du buisson et la route de Padoux. La commune de **Rouvres-la-Chétive** recevra une subvention de près de 28 000 € afin de réhabiliter sa salle polyvalente. La commune de **Cornimont** pourra créer son nouveau plateau sportif grâce à une subvention de plus de 58 000 €. Tandis que la commune d'**Uzemain** fera des économies de chauffage grâce à la rénovation thermique de sa salle polyvalente subventionnée à hauteur de 32 000 €.

Culture

- La ville d'Épinal et le Département vont désormais proposer un billet « faveur »

commun au Musée de l'Image et au Musée Départemental d'art ancien et contemporain au tarif réduit de 4,5 € (au lieu de 6 € à l'entrée du second musée visité).

- Le Département des Vosges va s'associer à la Région Grand Est afin de développer un réseau de collectivités favorisant l'accueil des tournages sur le territoire. Ce partenariat permettra au département de bénéficier d'une meilleure visibilité auprès des structures de production et aux projets vosgiens de bénéficier d'une aide supplémentaire du CNC (Centre National du Cinéma et de l'image animée).

Sport

48 comités sportifs vont bénéficier d'une subvention de 276 400 € afin de les aider à structurer leur discipline. Le Département souhaite notamment que ces comités

développent la formation des bénévoles et la pratique sportive. Sont notamment concernés : les comités départementaux de randonnée, de tir à l'arc, d'escrime, de basket-ball, de natation, d'athlétisme, de handball, de volley-ball, de judo, de tennis, de cyclisme, de rugby, de pêche sportive, handisport, d'aviron, de vol à voile et de football...

Autonomie

Le Département des Vosges va soutenir, à hauteur de 206 000 €, 18 actions de prévention afin de permettre aux personnes de plus de 60 ans de bien vieillir. Ces actions permettront notamment de réaliser des ateliers afin de prévenir les chutes ou encore de faire la promotion d'une alimentation équilibrée et adaptée, de gérer son stress, de prévenir les risques de maladies cardiovasculaires...

Tourisme

Le Département a lancé un appel à projets pour inciter les écoles vosgiennes à choisir les Vosges comme destination de leurs voyages scolaires en séjournant au minimum une nuitée dans un hébergement vosgien. 4 centres de vacances ont répondu à cet appel : Les Tronches (**Saint-Étienne-lès-Remiremont**), Le Pont du Metty (**La Bresse**), la Jumenterie (**Saint-Maurice-sur-Moselle**) La Colline (**Fresse-sur-Moselle**). Les voyages scolaires organisés dans ces centres seront subventionnés par le Département à hauteur de 16 000 €. ■

LE TAUX DU FONCIER BÂTI N'AUGMENTE PAS

Le 13 avril à l'occasion de l'examen de la Décision Modificative (DMO), les 34 élus du Département unanimes ont décidé de ne pas augmenter la taxe sur le foncier bâti, une bonne nouvelle pour les contribuables vosgiens. Cette décision modificative a également permis d'augmenter le budget du Département de plus de 12 millions d'euros (4 millions de recettes supplémentaires et 5,5 millions de reports de crédits correspondant à des actions engagées en 2017 et non encore finalisées).

Le budget départemental passe ainsi de 445 307 530 € à 458 726 828 €. Malgré ces recettes supplémentaires, compte tenu des sommes nécessaires pour notamment assurer le bon fonctionnement de la protection de l'enfance (2 562 300 €), de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (1,4 million), de Vosges Développement (379 800 €) et des nouvelles dépenses d'investissement prévues (656 250 € pour l'économie, afin d'ajuster les crédits liés aux aménagements du giratoire d'accès à l'entreprise EGGER ou encore 150 000 € pour les collègues, essentiellement pour le renouvellement du matériel de cuisine), le Département va devoir emprunter un peu plus de 8 millions d'euros.
Pour en savoir plus : www.vosges.fr/vosges-mag

LA MAISON DÉPARTEMENTALE DE L'AUTONOMIE EST OUVERTE

Après plusieurs mois de travaux, la Maison Départementale de l'Autonomie vient d'ouvrir ses portes au 2, rue Grennevo à Épinal. Un lieu d'accueil, d'écoute, d'information, d'évaluation, d'instruction et de conseil au service des personnes âgées et des personnes en situation de handicap.



Retrouver les photos de l'inauguration sur vosges.fr/vosges-mag

AFIN D'AMÉLIORER LE SERVICE OFFERT aux Vosgiens, le Département, chef de file de la politique sociale, a décidé après avis favorable de la Comex et du CDCA¹ de regrouper les services de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) et ceux de la Direction de l'Autonomie qui pilote les actions menées en direction des seniors, au sein de la Maison Départementale de l'Autonomie (MDA). Dans ce lieu unique, les adultes et enfants en situation de handicap comme les personnes âgées et leurs familles peuvent désormais s'informer sur les aides et prestations, être conseillés, déposer des dossiers, bénéficier d'un accompagnement personnalisé. L'ensemble des demandes telles que l'Allocation d'Adulte Handicapé, la Prestation de Compensation du Handicap, la Carte Mobilité Inclusion ou encore

l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) et Allocation d'Éducation de l'Enfant Handicapé (AEEH) pourra y être instruit.

Des implantations sur tout le territoire

Les mêmes services seront assurés par les professionnels des CLIC, qui accueilleront les Vosgiens au plus près de chez eux, dans les six lieux MDA ouverts sur l'ensemble du territoire. À terme, le Département, soucieux de rapprocher au maximum ses services du lieu de vie des usagers, devrait également, dans le cadre de partenariat, ouvrir des points relais MDA au sein des Maisons de Services Au Public (MSAP). ■

📌 POUR EN SAVOIR PLUS :

Pour connaître les adresses des implantations sur le département, connectez-vous sur : www.bienvieillir.vosges.fr

ILS ONT DIT...

Caroline MATTIONI,

Vice-présidente déléguée à l'autonomie

« La création de la Maison de l'Autonomie à Épinal et des implantations ouvertes sur tout le territoire constitue une politique de l'autonomie dynamique en réponse aux attentes des Vosgiens qui souhaitent bénéficier de services de qualité au plus près de chez eux. Jusqu'à présent, moins vous étiez autonome et plus on vous demandait de faire des kilomètres... Il fallait par exemple systématiquement se déplacer à Épinal pour obtenir un renseignement ou constituer un dossier. Aujourd'hui, la personne en situation de handicap, la personne âgée ou l'un de ses proches, peut effectuer ses démarches dans un des lieux ou points relais situés à proximité de son domicile. C'est un réel progrès qui contribue à améliorer la qualité de vie des Vosgiens conformément au Plan "Vosges Ambitions 2021". »

Jacques FERRARI,

Vice-président du Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA)¹ Vosges pour la formation spécialisée

« L'ouverture de ces MDA est une bénédiction. Le fait de n'avoir plus qu'un seul interlocuteur au même endroit, couvrant tout le département va, en effet, simplifier les démarches administratives et faciliter la mise en place de réponses adaptées aux besoins de celles et ceux qui souvent ne peuvent se déplacer sans aidant. »

¹. Cet organisme est né de la fusion du CODERPA (Comité Départemental des Retraités et Personnes Âgées) et du Conseil Départemental Consultatif des Personnes Handicapées (CDCPH)

VOSGES ACCUEIL SERVICE AIDE LES VOSGIENS À PRÉPARER LEUR RETRAITE EN NUMÉRIQUE

RÉPONDANT À L'INVITATION du Conseil départemental et de la Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail (CARSAT), 22 Vosgiens âgés de 58 à 62 ans, en parcours d'insertion se sont retrouvés les 3 et 17 avril derniers dans les Maisons de Services Au Public de Lamarche et de Darney (MSAP) pour une réunion d'information sur le thème « bien préparer sa retraite en numérique ». Occasion pour eux de

découvrir les services proposés par les MSAP et de bénéficier d'une aide personnalisée pour constituer leur dossier de retraite sur le site internet de la caisse de retraite. Lors de ces ateliers, six participants ont ainsi constaté qu'ils pouvaient d'ores et déjà faire valoir leur droit à la retraite, les autres bénéficieront d'un accompagnement personnalisé jusqu'à la liquidation de celle-ci. Organisées à titre expérimental dans le

cadre du Schéma d'Action d'Amélioration de l'Accès des Services au Public « Vosges Accueil Service » mis en œuvre par l'État et le Département, ces journées ont été appréciées par tous les participants qui, à 100 % ont exprimé leur satisfaction. D'autres réunions pourraient être bientôt proposées sur l'ensemble du département. ■

📌 POUR EN SAVOIR PLUS :

Courriel : hpatry@vosges.fr

LE PRÉSIDENT MACRON DANS LES VOSGES



APRÈS LE COUP d'envoi des consultations citoyennes sur l'Europe donné au Palais des congrès d'Épinal, une journée passée à Saint-Dié-des-Vosges pour évoquer le dispositif « Cœur de Ville », la visite de la scierie Mougenot à Saulxures-sur-Moselotte et une soirée aux Voivres dédiée à la Filière bois, le Président de la République Emmanuel Macron, avant de s'envoler pour Berlin, s'est arrêté au collège Guy Dolmaire de

Mirecourt pour prendre le petit-déjeuner avec une vingtaine d'élèves de 5^e. Cette rencontre fut l'occasion pour le chef de l'État, visiblement très intéressé, d'échanger non seulement avec les collégiens et les agents du collège, mais aussi avec Patrick Thomas de la SNC Ferme de la Blonde, Franck Sangouard de la Ferme de Braquemont, Jeannine Ladonnet du GAEC du Clos Marin, Yannick Deru de la Fromagerie Laistelle, Julien Grandieu des Vergers Grandieu sur les circuits courts, la filière « bio » et sur Agrilocal, la plateforme mise en ligne en

2017 par le Conseil départemental afin de mettre en relation acheteurs publics et producteurs locaux. Une plateforme qui réunit déjà 90 producteurs, 34 collèges, 5 lycées, un EHPAD et qui a généré en moins d'un an 60 000 € de transaction... ■

LE PRÉSIDENT MACRON A GOÛTÉ AUX PRODUITS DU TERROIR



© Philippe Puyette

Lors du repas servi aux Voivres, ce sont des produits locaux labellisés « Vosges Terroir » que « Croustillance », le traiteur vosgien installé à Châtel-sur-Moselle a choisi de faire déguster au Président de la République. Ce repas a fait la part belle aux spécialités vosgiennes. Au menu du Président Emmanuel Macron et de sa délégation : des produits traditionnels comme le munster fermier, les tommes, l'andouille du Val d'Ajol, le pâté lorrain et d'autres plus originaux comme le pop-corn vosgien, le jambon cuit au foin et la truite fumée.

www.vosges.chambre-agriculture.fr

UN SITE INTERNET POUR CONSOMMER LOCAL MONPANIERLOCAL.VOSGES.FR

TROUVER UN PRODUCTEUR DE POMMES, un fabricant de munster, un éleveur de volailles près de chez vous ? Avec « Monpanierlocal.vosges.fr », c'est désormais très facile. Il suffit de vous connecter sur cette plateforme internet créée par le Conseil départemental pour géolocaliser les producteurs locaux pratiquant la vente directe. Par produit, par commune, par nom ou par auto géolocalisation : plusieurs types de recherches sont possibles et permettent de localiser les producteurs correspondants à

la demande et d'afficher leurs coordonnées, les horaires d'ouverture et les produits commercialisés.

Après le lancement en 2017, de la plateforme « Agrilocal » qui met en relation les acheteurs publics de la restauration collective et les fournisseurs locaux, le Conseil départemental, avec ce nouveau site internet, confirme sa volonté de promouvoir les circuits courts auprès des consommateurs de plus en plus soucieux de l'origine et de la qualité de leur alimentation. Pour Benoît Jourdain, Vice-

monpanierlocal
un site porté par le Conseil départemental des Vosges

président délégué à l'économie, au tourisme et à l'agriculture et Jérôme Mathieu, Conseiller départemental délégué à l'agriculture, à l'initiative de ce projet, monpanierlocal.vosges.fr a aussi pour vocation de faire connaître et valoriser les produits du terroir auprès des touristes amateurs d'authenticité.

Vous êtes producteurs vosgiens et vous faites de la vente directe.

Complétez le formulaire en ligne.

📍 **POUR EN SAVOIR PLUS :**

www.monpanierlocal.vosges.fr

LA MAISON DE LA MONTAGNE OUVRIRA SES PORTES À LA BRESSE



Dès septembre, la Maison de la Montagne du Massif des Vosges ouvrira ses portes dans les locaux de l'ancien collège des Boudières à La Bresse. François Vannson, Président du Conseil départemental, à l'initiative de ce projet, entouré de Jérôme Mathieu et Brigitte Vanson, Conseillers départementaux du canton de La Bresse en a fait l'annonce officielle le 23 avril dernier, aux côtés de la Région Grand Est à travers son Vice-président Jean-Paul Omeyer en charge des sports, l'État via le commissariat de Massif des Vosges, la commune et la Chambre de Commerce et d'Industrie. Ces acteurs ont décidé d'œuvrer à la création d'une Maison de la Montagne.

LA MAISON DE LA MONTAGNE a vocation à développer les métiers de la montagne, du sport et du tourisme. L'objectif est de répondre aux besoins des professionnels du tourisme et du sport, d'encourager la professionnalisation des acteurs et de favoriser l'insertion professionnelle. Le tourisme et le sport sont des vecteurs de développement économique

et d'attractivité de notre territoire. C'est dès la rentrée que plusieurs organismes devraient s'installer dans les locaux de l'ancien collège:

- L'Institut de Promotion de la Montagne de la Chambre de Commerce et d'Industrie des Vosges (CCI) qui aura pour mission d'accompagner et de répondre aux besoins en formation des professionnels

du tourisme, des sportifs et de la montagne.

- Le groupement d'employeurs par GECCILOR qui facilitera la mise à disposition des relations humaines aux entreprises de la montagne de la filière touristique, animation et sport.
- La maison de la pluriactivité par la CCI des Vosges qui devrait créer un centre de ressources appelé à devenir un véritable relais entre les administrations, les institutions et les acteurs économiques en montagne.

D'autres partenaires pourraient également prendre leurs quartiers dans le collège de La Bresse : Les Creps de Nancy et Strasbourg, l'École de Ski Français, l'école « Cuisine Mode d'Emploi » de Thierry Marx... Comme le souligne François Vannson, « la future Maison de la Montagne du Massif des Vosges sera un outil de formation et de développement sportif et touristique et renforcera l'image "montagne" du territoire des Hautes-Vosges ». Pour Jérôme Mathieu, très impliqué dans ce projet « C'est aussi un exemple de ce que le Département peut faire pour fédérer les énergies au service de l'attractivité des territoires ».

À noter enfin que le collège continuera à assurer la restauration des élèves des écoles primaires bressaudes. ■



GIRONCOURT-SUR-VRAINE

LA LIGNE DE CHEMIN DE FER RÉHABILITÉE

C'EST FIN 2017 que les travaux de réfection des 29 kilomètres de voies ferrées reliant Gironcourt-sur-Vraine à Neufchâteau se sont achevés. L'entreprise OI Manufacturing située à Gironcourt-sur-Vraine peut donc continuer à livrer les quelque 1,2 milliard de bouteilles en verre qu'elle produit chaque année à la brasserie Kronenbourg d'Obernai. Cette réhabilitation d'envergure qui a mobilisé 5,14 millions d'euros d'investissement et l'implication de nombreux partenaires dont le Conseil départemental, a permis non seulement de sauvegarder l'avenir industriel du site et ses 280 emplois, mais aussi de maintenir une activité économique essentielle dans ce territoire rural. ■

LES PARTENAIRES FINANCIERS

▶ L'État	1,7 M€
▶ La Région Grand Est	325 000 €
▶ Le Département	325 000 €
▶ La SNCF	1 M€
▶ La Communauté de communes du Pays de Châtenois	140 000 €
▶ Les communes de :	
- Gironcourt-sur-Vraine	100 000 €
- Châtenois	50 000 €
▶ Le Groupe OI Manufacturing	1,5 M€

VOSGES, L'ESPRIT VÉLO



Les Vosges s'apprêtent à vivre cet été deux événements majeurs : la coupe du monde de VTT et la Semaine fédérale du cyclotourisme. De quoi booster la saison touristique et conforter l'image d'un département qui, de longue date, mène une politique vélo particulièrement dynamique.



Le vélo est aujourd'hui l'un des loisirs préférés des Français. C'est aussi l'un des modes de découverte touristique les plus prisés. C'est donc de plus en plus souvent à la force des mollets que les Vosges se visitent... Le département, il est vrai, a de sérieux atouts à faire valoir ! Au cours des deux dernières décennies, souvent sous l'impulsion du Conseil départemental, voies vertes, véloroutes, pistes de VTT, parcours sportifs ou à vocation familiale se sont multipliés sur l'ensemble du territoire. Aujourd'hui, un réseau cohérent constitué de milliers de kilomètres d'itinéraires aménagés et balisés s'offre à tous les amateurs de deux roues, et ce, quelle que soit leur pratique de prédilection.

Pédale douce...

Certains aiment à pédaler en toute sécurité sur les quelque 160 km de voies vertes qui serpentent entre prés et forêts, comme celle des Hautes-Vosges, la plus ancienne et la plus fréquentée... D'autres, et notamment de nombreux cyclotouristes itinérants venus du nord de l'Europe, découvrent les Vosges sur « l'Échappée Bleue » (ex Charles le Téméraire), la véloroute « Schengen-Lyon » qui, de Socourt à Fontenoy-le-Château longe, en site propre, le canal des Vosges.

... ou sportive

Les plus sportifs ne sont pas en reste. Avec 58 boucles cyclosporives (dont 11 balisées) et 3 500 km de sentiers balisés, dédiés au VTT, les Vosges sont, de l'avis général, un formidable terrain de jeu accessible à tous. Quant à ceux que le relief vosgien effraie, le Vélo à Assistance Électrique (VAE) est là...

Des services personnalisés

Grâce au dispositif d'aide à l'acquisition mis en place en 2017 par l'Assemblée départementale, ces vélos à assistance électrique sont aujourd'hui proposés par de très nombreux professionnels (loueurs, offices de tourisme, maisons du vélo...). Car côté accueil, les Vosges ont aussi décidé de « mettre les petits plats dans les grands ». Et, là encore, l'action du Conseil départemental s'est avérée déterminante.

Lancée en 2016, l'opération visant à déployer le label national « Accueil vélo » est un succès. Près de 60 établissements (gîtes, hôtels, restaurants, sites de visite, etc.) affichent aujourd'hui le précieux macaron.

Le vélo : un marché porteur

De quoi renforcer l'attractivité du territoire et doper un marché en plein essor ! Car le tourisme à vélo constitue un enjeu de développement touristique et économique majeur pour le département. La filière pèse lourd dans l'économie locale. Selon des chiffres publiés par « France vélo tourisme¹ » cette activité génère, en France, près de 2 milliards d'euros par an et près de 12 000 emplois de proximité, non délocalisables, dans le secteur des services (réparation, location, hébergement, restauration...).

Des retombées économiques substantielles

Sachant que – toujours selon les mêmes sources – un cycliste itinérant dépense en moyenne entre 60 et 70 € par jour contre 55 € pour un touriste « classique », on comprend mieux l'attention que le Conseil départemental porte depuis longtemps au développement et à la promotion du tourisme à vélo. Un intérêt qui s'exprime aujourd'hui au travers du schéma départemental cyclable en cours d'élaboration. Ce schéma, piloté par le Conseil départemental, a pour objectif d'assurer la cohérence de tous les nouveaux projets d'aménagement avec les réseaux existants.

Un vecteur d'attractivité

L'enjeu est d'autant plus important que l'activité vélo contribue aussi à l'animation des territoires et à la valorisation de nombreux sites remarquables. L'accueil de grands événements comme le Tour de France en 2017, le Granfondo en mai dernier, la Semaine fédérale du cyclotourisme prévue du 5 au 12 août et la finale de la coupe du monde de VTT du 24 au 26 août participent de la même ambition : faire des Vosges une destination vélo incontournable. ■

1. www.francevelotourisme-partenaire.com

EN CHIFFRES



- ➔ 7 000 km d'itinéraires vélo, toutes pratiques confondues.
- ➔ 59 prestataires accueil vélo recensés.
- ➔ Chaque kilomètre d'itinéraire aménagé engendre annuellement 60 000 à 100 000 € de retombées touristiques.

EN SELLE !

Nées à l'initiative du Département soucieux de dynamiser l'offre touristique, les voies vertes sont aujourd'hui devenues des espaces de détente et de loisirs très appréciés non seulement par les touristes, mais aussi par les Vosgiens.

La voie verte des Hautes-Vosges : la plus fréquentée

Depuis 1999, date d'ouverture officielle des premiers kilomètres de pistes aménagées sur d'anciennes voies ferrées, la voie verte des Hautes-Vosges fait le bonheur de tous les amateurs de sport et de nature. Ces 53 km de pistes sécurisées, nichées au cœur de la montagne vosgienne accueillent tout au long de l'année cyclistes, piétons, rollers, joggers, trottineurs, runners... De Remiremont à Bussang et à Cornimont/La Bresse, points de départ de nombreux autres parcours balisés, ces itinéraires sont aussi l'occasion de découvrir de nombreux sites naturels ou culturels comme le musée du textile de Ventron, le lac de Saulxures, les gorges de Crosery, le théâtre du peuple de Bussang ou les Hautes-Mynes du Thillot. ■

📍 POUR EN SAVOIR PLUS : www.lavoieverte.com

La voie verte de la Vallée de la Plaine

Elle aussi ouverte à tous les usages non motorisés, la voie verte de la Vallée de la Plaine, tracée en partie sur la voie ferrée empruntée autrefois par le tacot de la vallée de Celles, s'étire sur 27 km et relie Raon-l'Étape à Raon-sur-Plaine. Cette piste multi-activités qui passe à proximité de nombreux lieux remarquables (scierie de la Hallière, lac de Pierre Percée, base de loisirs de Celles-sur-Plaine) est aussi le point de départ de nombreux autres circuits. Plus modeste en distance, la voie verte du Rabodeau (16 km) d'Étival à Moussey et celle de la Haute-Meurthe (6 km) de Saint-Léonard à Plainfaing réservent également de belles surprises... ■

📍 POUR EN SAVOIR PLUS : www.ot-raon.fr et www.paysdesabbayes.com



© INFRA - Massif des Vosges

LE BIKE PARK de LA BRESSE

Accessible depuis le télésiège Vologne Express, le Bike Park propose plus de 50 km de pistes et 14 tracés balisés pour tous types de parcours : VTT, descente, freeride, enduro cross-country et pump track. www.bikepark-labresse.labellemontagne.com

LES VÉLOROUTES

L'Échappée bleue (V50) : de Schengen à Lyon

INITIALEMENT CONNUE sous le nom de « Charles le Téméraire », la V50 qui relie Schengen à Lyon s'est récemment dotée d'une nouvelle identité et s'appelle désormais « L'Échappée bleue – Moselle-Saône à vélo ». De Socourt à Fontenoy-le-Château, le tronçon vosgien entièrement aménagé en site propre qui longe sur 73 km le canal des Vosges, ouvre le département sur le Nord de l'Europe et ses nombreux adeptes du cyclotourisme. Conscient de l'importance de cet itinéraire, le département des Vosges, qui a contribué à hauteur de 3 millions d'euros à l'aménagement de cette véloroute, participe au comité d'itinéraire chargé d'en assurer la promotion.

La Meuse à vélo

« La Meuse à vélo » des sources de la Meuse sur le plateau de Langres jusqu'à son embouchure aux Pays Bas, s'étire sur 950 km et traverse 3 pays : la France, la Belgique et les Pays-Bas. Cette véloroute entièrement balisée fait étape dans les Vosges entre Maxey-sur-Meuse et Neufchâteau (31 km). ■

📍 POUR EN SAVOIR PLUS : www.tourisme.vosges.fr

L'AIDE À L'ACQUISITION DES VAE



Comme le souligne Benoît Jourdain Vice-président délégué au tourisme, à l'économie et à l'agriculture, « dans un département vallonné comme les Vosges, le VAE constitue un véritable atout ». C'est la raison pour laquelle l'Assemblée départementale a décidé d'aider les acteurs du tourisme à acquérir ces engins qui demeurent onéreux.

Lancé en 2017, le dispositif d'aide à l'acquisition de vélos électriques a déjà permis de subventionner l'achat de 75 vélos pour un montant total de 31 000 €. Fort de ce succès, les élus ont donc reconduit le dispositif pour 2018. Cette aide s'adresse aux professionnels du tourisme (hébergements touristiques, accompagnateurs VTT, loueurs de vélos, Offices de tourisme, collectivités territoriales, Établissements publics de coopération intercommunale (E.P.C.I.), Pôles d'équilibre territorial et rural (P.E.T.R.) qui peuvent bénéficier d'une subvention de 300 € pour l'acquisition d'un VAE (route ou VTT). Cette subvention peut être portée à 500 € si le vélo est conçu et assemblé dans les Vosges. Avec un plafond fixé à 4 000 € maximum par bénéficiaire.

VOSGES, TERRE DE VTT

De la ligne de crête aux plaines de l'ouest en passant par le pays des milles étangs et les vallons de la Vôge et le Pays d'Épinal, plus de 3 500 km de circuits VTT balisés et labellisés, adaptés à tous les niveaux (débutants et confirmés) font des Vosges une terre de VTT qui a donné naissance à de très grands champions, à commencer par Julien Absalon double champion olympique (2004 et 2008) et couronné à de multiples reprises champion du monde de la discipline.

BIKE L'APPLI VÉLO

.vosges

En mode sport ou famille, le site dédié et l'appli mobile « Bike.vosges » lancés en 2015 par le Conseil départemental, proposent plus de 1 000 km de parcours numérisés et balisés pour découvrir les Vosges.



© JC Solvère

EN MODE SPORT, 11 boucles « routes » et 4 boucles « VTT » ont été soigneusement sélectionnées en partenariat avec le Comité des Vosges de cyclisme. Chacune a fait l'objet d'une « reconnaissance » par des sportifs vosgiens de haut niveau comme Nacer et Rayane Bouhanni, Jean-Patrick et Damien Nazon, Steve Chainel, Grégoire Balland, Sébastien Serrière, Rémy Absalon ou encore Christophe Bétard. Ceux-ci, vidéos à l'appui, offrent de précieux conseils aux amateurs désireux d'améliorer leurs performances.

Sur certains tronçons, il est même possible de se mesurer à d'autres sportifs abonnés à « Bike.vosges » grâce au dispositif de déclenchement automatique du chronomètre. Pour ce faire, il suffit d'avoir son smartphone sur soi ! Grâce à ces boucles, le département des Vosges est le seul en France à être labellisé



© INFRA - Massif des Vosges



Espace cyclo-sport par la Fédération française de cyclisme. En mode famille, l'application propose également une dizaine de circuits « paysage » et « patrimoine ». Eux aussi sont numérisés et balisés et accompagnés de descriptifs des lieux à ne surtout pas rater. Temps de balade, nombre de kilomètres, niveaux de difficultés permettent de choisir l'itinéraire le mieux adapté à son profil ou à ses capacités. Grâce à une carte dynamique, vous pourrez localiser loueurs, réparateurs, accompagnateurs diplômés ainsi que l'ensemble des hébergements labellisés « Accueil vélo ». Et pour ne manquer aucun événement sportif vosgien, il suffit de consulter l'agenda. www.bike.vosges.fr ■

Cette application est disponible gratuitement sur Google Play et App Store.



Label

ACCUEIL VÉLO

Les Maisons du vélo d'Épinal et de Bouzey, comme près de 60 établissements (OTSI, hébergement, loueurs de vélos...) sont désormais labellisés « Accueil vélo ». Ce label national permet d'identifier les lieux et structures qui offrent des services essentiels à la pratique du cyclotourisme.

C'EST EN 2016 que le Conseil départemental est devenu pilote et évaluateur de la marque nationale « Accueil Vélo® ». Les prestataires volontaires (hébergeurs, sites de visites ou de loisirs, loueurs/réparateurs de vélos, offices de tourisme) peuvent en bénéficier, sous certaines conditions. Il faut, par exemple, proposer des informations, conseils et services adaptés à la pratique du tourisme à vélo (possibilité de location, mise à disposition d'abris à vélos, de kits de réparation...) et être situé à moins de 5 km d'un itinéraire cyclable balisé. ■

POUR EN SAVOIR PLUS : ccardot@vosges.fr



© J.F. Hamard

RIDLEY GRANFONDO VOSGES 2018



© Marc Philippe

Le 20 mai à La Bresse, 1 600 concurrents venus de 12 pays ont pris part à la 1^{ère} édition de la Ridley Granfondo Vosges initiée par le Département, la propulsant directement dans le top 10 des cyclo-sportives françaises.

LE VÉLO VOSGIEN A LE VENT EN POUPE

Le marché du cycle connaît actuellement un essor sans précédent. Une croissance dont profitent les fabricants français parmi lesquels deux entreprises vosgiennes qui ont misé sur l'innovation et le haut de gamme.

MOUSTACHE

LA ROLL'S DU VAE

Avec plus de 250 000 unités vendues en 2016, le Vélo à Assistance Électrique constitue, selon le baromètre du tourisme à vélo en France, « la locomotive verte du marché du cycle »... Un marché dont profite une PME vosgienne, Moustache Bikes, spécialisée dans le VAE haut de gamme dont le modèle « Samedi 27 trail 8 » vient d'être élu VTT de l'année par *Vélovert Magazine* !

Plus de 17 000 vélos produits en 2017 dont la moitié exportée dans une quinzaine de pays européens, en Nouvelle-Zélande, aux États-Unis, en Australie ou au Canada, 40 millions d'euros de chiffre d'affaires : l'entreprise créée par Emmanuel Antonot et Grégory Sand collectionne les bons résultats. « En 2011, nous étions deux : Manu s'occupait du développement et moi de la partie commerciale » explique Greg. Aujourd'hui, l'entreprise emploie 75 salariés et pour continuer à grandir, va intégrer de nouveaux locaux plus grands dans la zone Innova 3 000 à Capavenir Vosges. « Ce bon démarrage tient sans doute à notre complémentarité, à notre vision qualitative et innovante du Vélo à Assistance Électrique et surtout à notre volonté de proposer des vélos uniques,



valorisants, alliant design, confort et ergonomie » expliquent les deux fondateurs de la marque. Aujourd'hui, les vélos Moustache bikes (ainsi dénommés en référence aux guidons en forme de moustache du début du xx^e siècle) couvrent tous les usages : urbain, tout chemin, route, VTT, tandem et même une draisienne pour enfant ! Autre détail futé : tous les « Moustache » sont équipés d'une batterie Bosch standard que l'on peut échanger très facilement partout en France et même à l'étranger ! ■

POUR EN SAVOIR PLUS : www.moustachebikes.com

[IN' BÔ] IN' BÔ : LE VÉLO EN BAMBOU

Construire un vélo avec du bambou et de la fibre de lin : une idée folle ? Pas tant que ça, explique Aurèle, l'un des cinq ingénieurs à l'origine de l'entreprise In' Bô.



Robin, Quentin, Pierre-Thomas, Antoine, Aurèle se sont connus sur les bancs de l'École Nationale Supérieure des Technologies et Industries du Bois d'Épinal (ENSTIB).

Leur passion commune du travail du bois et des sports « outdoor » les conduit en 2013 à se lancer dans un projet un peu fou : créer une entreprise en accord avec leurs valeurs et concevoir une gamme d'articles exclusivement manufacturés en France à partir de matières naturelles (bois, bambou et fibre de lin). In' Bô (forêt en patois vosgien) vient de voir le jour. Aux Voivres où elle est installée, l'équipe planche sur la conception de montures de lunettes, de skateboards, de skis et de vélos. « Géométrie, rigidité du cadre, poids et prix, tout a été pensé et développé au cœur des Vosges » se souvient Quentin. Côté matériaux, notre choix s'est porté sur le local : essences de bois vosgiennes, bambou issu de la bamboueraie d'Anduze et fibre



de lin produite en Normandie. Résultat un vélo léger, esthétique et ultrarésistant. 3,5 fois plus résistant que le carbone comme l'affirment des tests de normalisation effectués ! Sur le terrain, le vélo In' Bô tient aussi la route. La victoire remportée en 2014 par Thibaud Lhenry, lors du Red Hook de Brooklyn le prouve. Depuis, les vélos In' Bô, en partenariat avec l'association « Solidream » ont parcouru des milliers de kilomètres sur les routes du Pamir, du Tadjikistan, le long des côtes du Gabon... La gamme s'est aussi étoffée avec des vélos de route proposés en différentes tailles. Une dizaine de vélos est produite chaque année. Fabriqué sur commande et à la main, chacun est une pièce unique. ■

POUR EN SAVOIR PLUS : www.inbo.fr

QUE LA FÊTE COMMENCE

LA SEMAINE FÉDÉRALE DE CYCLOTOURISME : DU 5 AU 12 AOÛT, À ÉPINAL

Près de 10 000 personnes sont attendues dans les Vosges à l'occasion de la 80^e Semaine fédérale de Cyclotourisme organisée sous l'égide de la FFCT (Fédération Française de Cyclotourisme). Ils viennent de toute la France et d'une vingtaine d'autres pays et même de Chine et d'Australie !



© Fernand Germain

DES MILLIERS DE BÉNÉVOLES se préparent depuis de longs mois afin d'accueillir, dans les meilleures conditions possibles, ces milliers de cyclotouristes attendus.

Durant toute cette semaine, du « village fédéral » implanté au Palais des congrès d'Épinal, point de départ de tous les circuits, les cyclotouristes vont sillonner les Vosges à bicyclette en empruntant des circuits « route » et « VTT » différents chaque jour.

De la Vôge à la Vallée des lacs, du Pays de Jeanne à celui des Abbayes, de la région de Bruyères à celle de Charmes, en passant par les Vosges saônoises,

sur des parcours soigneusement sélectionnés, reconnus et balisés par la COSFIC (Commission d'Organisation de la Semaine Fédérale Internationale de Cyclotourisme), les participants auront tout loisir de se laisser séduire par les richesses culturelles et patrimoniales des Vosges. Une aubaine pour l'agglomération spinalienne dont les hôtels, campings, gîtes et maisons d'hôtes affichent depuis longtemps complets et plus largement pour l'ensemble du département qui devrait bénéficier d'intéressantes retombées commerciales. D'autant que certains de ces touristes pourraient avoir envie de revenir ! ■

PROGRAMME DES FESTIVITÉS

- **Dimanche 5 août** : cérémonie d'ouverture au stade de la Colombière à Épinal avec l'arrivée du « trait d'union », un groupe de jeunes cyclotouristes venant de Mortagne-au-Perche qui était ville d'accueil de la Semaine fédérale 2017.
- **Jeudi 9 août** : un pique-nique géant réunira les cyclotouristes sur le site de la Rotonde à Capavenir Vosges.
- **Dimanche 12 août à partir de 10 h** : cérémonie de clôture à Épinal. À partir du Champ de Mars, les cyclotouristes portant les costumes de leurs régions, défilent jusqu'au Port.

PROGRAMME DES CIRCUITS

- **Dimanche 5 août** : La Vôge en Vosges
- **Lundi 6 août** : Les charmes de la colline inspirée
- **Mardi 7 août** : La Perle des Vosges, la Vallées des lacs et les crêtes vosgiennes
- **Mercredi 8 août** : Les Vosges Saônoises
- **Jeudi 9 août** : La Femme à barbe et pique-nique
- **Vendredi 10 août** : Les villes d'eau et le Pays de Jeanne
- **Samedi 11 août** : Pays des Abbayes et Déodatie

La Semaine fédérale est organisée avec le soutien du Conseil départemental des Vosges, de la Région Grand-Est, de la ville et de la Communauté d'Agglomération d'Épinal. De nombreuses associations et des centaines de bénévoles participent à son organisation.

📍 **POUR EN SAVOIR PLUS :** <http://sf2018.ffct.org>

PRUDENCE SUR LES ROUTES VOSGIENNES



Pendant une semaine, de très nombreux groupes de cyclistes vont circuler sur les routes secondaires vosgiennes. Alors levez le pied, soyez attentif et conduisez avec prudence. Faites aussi preuve de courtoisie !

À Épinal : soyez patients...

Le matin et le soir au moment du départ et des arrivées des excursions : certaines rues seront envahies de vélos. Il vous faudra être patients et sélectionner des itinéraires de remplacement, notamment si vous souhaitez vous rendre sur la zone commerciale des « Terres Saint-Jean ».



RÉSERVEZ UN BON ACCUEIL AUX CYCLOTOURISTES

Solidaires, conviviales, authentiques et généreuses : Les Vosges sont ainsi.

Et les Vosgiens aussi ! Alors on compte sur vous pour offrir la plus belle image qui soit de notre département.

Durant cette semaine, sourire, bonne humeur et gentillesse sont de rigueur ! On décore nos fenêtres, nos jardins et nos balcons sur le thème du vélo pour souhaiter la bienvenue à nos hôtes... On sort de nos maisons pour encourager le peloton...

Tous soyons ambassadeurs des Vosges !

LABELLISATIONS

● **La Communauté de communes du Pays de Mirecourt-Dompaire a reçu le label « Villes et Métiers d'art »** et rejoint quelque 70 collectivités engagées en faveur du développement et de la transmission de savoir-faire d'exception.

❶ **POUR EN SAVOIR PLUS :**

www.cc-paysdemirecourt.fr

● **L'Office de Tourisme Intercommunal de Saint-Dié-des-Vosges labellisé « Qualité Tourisme » est classé en catégorie I.** Ce classement obtenu à l'issue d'un audit très exigeant témoigne du professionnalisme de ses équipes et offre aux touristes l'assurance de bénéficier d'un service ultra performant (accueil bilingue, accès wifi, ouverture 305 jours minimum par an...).

❶ **POUR EN SAVOIR PLUS :**

www.tourisme-saint-die-des-vosges.fr

BON ANNIVERSAIRE !

● **VD-INDUSTRY** entreprise installée à Saint-Michel-sur-Meurthe, spécialisée dans la fabrication de menuiseries coupe-feu **fête ses 15 ans et pour l'occasion organise jusqu'au 30 août un jeu-concours.**

Le principe est simple : le camion VD-Industry sillonne les routes de France. Si vous l'apercevez, prenez un selfie ! Et envoyez votre photo accompagnée de vos nom, prénom, adresse ainsi que la localisation de la prise de vue à communication@vd-industry.com. Un tirage au sort est effectué chaque mois afin de désigner le gagnant d'une smartbox !

❶ **PLUS D'INFOS SUR :**

www.vd-industry.eu

● **LIVIO-PEDUZZI**

Lauréat du prix Moniteur de la Construction 2017 mention « Stratégie et prévention » décerné aux entreprises du BTP par le Groupe « Le moniteur », le Groupe Livio-Peduzzi de Fresse-sur-Moselle fête ses 80 ans.

« BLANC DES VOSGES » OUVRE UNE NOUVELLE BOUTIQUE À HONG-KONG

Le Made in France et plus encore le Made in Vosges a la cote et s'exporte de plus en plus en Chine. Après l'ouverture réussie en 2016 d'une première boutique, « Blanc des Vosges » s'offre une seconde adresse à Hong-Kong.



© Blanc des Vosges

UN LIEU SUBLIME pour découvrir ou redécouvrir le savoir-faire unique de cette maison qui depuis plus de 170 ans, fabrique du linge de maison 100 % made in Vosges. La boutique est à l'image du nouveau concept de la marque repensé et retravaillé pour offrir un espace élégant et raffiné. Lits, étagères, vasques et miroirs sont autant d'éléments permettant aux clients de se sentir « comme à la maison » et d'appréhender lors de leur visite, l'art de vivre à la française. Dans ce bel espace de 90 m² se dévoilent les dernières collections de linge de lit et de bains, nappes raffinées ainsi que toute une gamme d'accessoires déco soigneusement sélectionnés : plaids, coussins, kimonos chics, gamme senteurs... « Nous sommes ravis d'ouvrir un nouveau

“flagship” pour présenter le concept Blanc des Vosges. Hong-Kong est une ville qui vit à un rythme effréné et je suis sûr que nos clients apprécieront de se glisser dans des draps de grande qualité à la fin de leur journée » a déclaré Jean François Birac, PDG de « Blanc des Vosges ».

Depuis 1843, « Blanc des Vosges » crée et fabrique son linge de lit à Gérardmer. Grâce au savoir-faire unique de ses 90 couturières, l'entreprise agréée « Vosges, Terre Textile » et « Entreprise du Patrimoine Vivant » propose des collections haut de gamme alliant tradition et modernité. Celles-ci sont distribuées dans 36 pays via un réseau de 1 500 boutiques multimarques et grands magasins. ■

❶ **EN SAVOIR PLUS :**

www.blancdesvosges.com



MICHEL CHIPOT : UN MATHÉMATICIEN VOSGIEN RECONNU DANS LE MONDE ENTIER

Son nom ne vous dit sans doute pas grand-chose et pourtant, Michel Chipot, né en 1947 à Gérardmer est une sommité des mathématiques reconnue dans le monde entier.

Ce mathématicien, professeur à l'Université de Zurich, travaille sur la résolution d'équations aux dérivés partielles. Ses recherches actuelles portent sur l'un des six problèmes les plus difficiles en mathématiques : la résolution des équations de Navier-Stokes qui décrivent le mouvement des liquides et des gaz (comme l'écoulement de l'eau autour de la coque d'un bateau ou de l'air sur une aile d'un avion). Des recherches qui pourraient aider à mieux comprendre les mécanismes du corps humain et l'écoulement du sang dans les veines et les artères, ce qui contribuerait au développement d'équipements médicaux capables de sauver des vies... Élu en 2009 au sein de l'académie des sciences européennes, Michel Chipot a déjà édité une vingtaine d'ouvrages mathématiques. Chaque année, il anime une trentaine de conférences dans le monde entier et intervient dans de nombreuses universités prestigieuses (université d'Oxford, université du Minnesota...).

Belle reconnaissance pour ce Vosgien qui a grandi et effectué toute sa scolarité dans La Perle avant de poursuivre ses études supérieures à Nancy-I, puis à Paris-VI où il a soutenu sa thèse de doctorat.

GREEN SOFT : UNE LESSIVE 100 % VÉGÉTALE MADE IN VOSGES

Garnier-Thiébaud, le fabricant géromois de linge de maison s'est associé à Salveco, l'expert déodation de la chimie verte, pour mettre au point une lessive 100 % végétale et biodégradable, baptisée « Green Soft ».

POUR CONCEVOIR cette lessive innovante, les équipes du laboratoire Salveco ont dû répondre au cahier des charges extrêmement précis fourni par Paul de Montclos, le PDG de Garnier-Thiébaud. Il s'agissait de proposer une lessive 100 % végétale, 100 % biodégradable qui lave aussi bien qu'une lessive « classique » et donne envie aux consommateurs de s'engager dans la démarche vertueuse de l'environnement.

« Si techniquement cela semblait facile, le problème de l'odeur de propre à laquelle les consommateurs sont très attachés fut compliqué à résoudre »



explique le Dr. Stephan Auberger CEO¹ de Salveco car, il n'était bien sûr pas question d'utiliser un parfum de synthèse. C'est finalement un parfum végétal « douceur de coton » qui a été retenu. Après de longs mois de recherche, la production a commencé en avril. Hyper concentrée, adaptée à tous types de textile, même les plus délicats, efficace dès 30 °C, cette lessive n'utilise que des produits d'origine naturelle (des co-produits de betteraves à sucre, des huiles essentielles...). Elle est donc sans risque, ni pour l'homme, ni pour la nature. Aucun logo d'alerte ne figure d'ailleurs sur le joli flacon transparent dans lequel cet « élixir » est conditionné.

« Green Soft », produite pour l'instant en série limitée, est en vente dans les



boutiques Garnier-Thiébaud et sur le site www.garnier-thiebaud.fr au prix de 13,90 € (pour 23 lavages). ■

¹ Chief Executive Officer

EN SAVOIR PLUS :

- www.garnier-thiebaud.fr
- www.salveco.fr

ABCDE, PRIX INOVANA

La plateforme de recyclage et valorisation de bio déchets de Mandres-sur-Vair, lauréate du concours régional de l'innovation des valorisations non alimentaires des agro-ressources décerné par Agria Grand-Est a reçu le Prix INOVANA 2017 du dynamisme territorial.

CETTE ENTREPRISE FAMILIALE qui traite et recycle des déchets organiques et végétaux depuis 1997 a mis en place avec les agriculteurs, la Communauté de Communes « Terre d'eau » et les acteurs de l'industrie agroalimentaire locale, une démarche d'écologie industrielle et territoriale. Fondée sur le partage et l'échange de flux de matières, de co-produits, d'énergie, d'investissements et de savoir-faire, cette démarche repose sur :

- le compostage (activité historique d'ABCDE) ;
- le déconditionnement de 4 000 tonnes de bio-déchets emballés (invenus des grandes surfaces), bio-déchets issus des cantines, de l'industrie de la restauration collective ou bio-déchets

des particuliers valorisés par méthanisation ;

- le recyclage de 30 000 tonnes de déchets de voiries et de curage (feuilles, boues...) recyclés à 85 % ;
- la méthanisation qui traite les fumiers d'élevage de six exploitations agricoles voisines.

Ces diverses techniques de valorisation des déchets en allégeant le poids des poubelles, permettent de réduire les coûts d'incinération ou d'enfouissement, améliorent le bilan carbone et favorisent l'emploi local. ■

POUR EN SAVOIR PLUS :

ABCDE - Moulin de Vanel,
88800 Mandres-sur-Vair
Tél. : 03 29 09 10 37

À L'HONNEUR

- **Laure Gilbay**, qui prépare un Brevet Technique des Métiers dans une pâtisserie géromoise, médaillée d'argent au concours national de la Cuillère d'or 2018 dans la catégorie professionnelle. Ce concours organisé à l'occasion de la Journée de la Femme au sein de la prestigieuse École Ferrandi à Paris a pour objectif de faire connaître les talents de cuisinières et de pâtisseries.
- **Dreamcatcher**, a reçu le prix de la meilleure série fantastique au Festival Web fest de Vancouver. Déjà primée à Toulouse en 2017, cette websérie vosgienne réalisée par Arnaud Husson avec Aurore Sellier dans le rôle principal a également obtenu le Prix Van-Gogh de la meilleure fantasy au Festival International d'Amsterdam.

POUR EN SAVOIR PLUS :

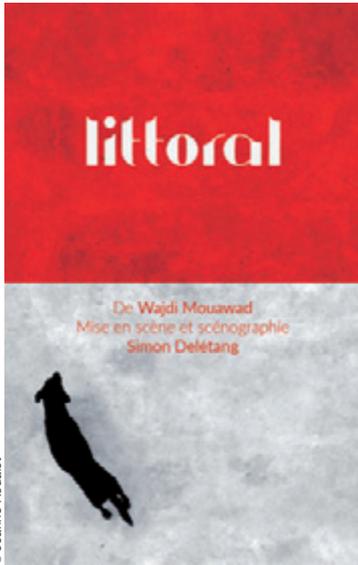
<https://fr-fr.facebook.com/webseriethedreamcatcher/>

THÉÂTRE DU PEUPLE

Pour sa première saison à la tête du Théâtre du Peuple de Bussang, Simon Deletang, fidèle à l'esprit de Maurice Pottecher, propose cet été un programme audacieux mêlant pièces contemporaines et classiques revisitées, musique et lectures...

« Littoral » de Wajdi Mouawad

Mis en scène et scénographié par Simon Deletang.



© Jeanne Roualet

• Du 14 juillet au 25 août à 15 heures.

Wilfrid apprenant la mort de son père, se met alors en quête d'un lieu de sépulture. Il ne sait pas encore qu'il se lance dans une aventure qui le mènera aux fondements même de sa propre existence. Fouillant la mémoire et le passé, faisant se côtoyer les vivants et les morts, mêlant comédie et tragédie, cette pièce au souffle épique écrite par l'un des plus grands auteurs du répertoire contemporain sera portée sur scène par dix-huit comédiens professionnels et amateurs.

Les Molière de Vitez

Mise en scène Gwenaël Morin :

• Du 31 juillet au 18 août

▶ L'École des femmes :

les mardis à 20 heures.

▶ Tartuffe ou l'Imposteur :

les mercredis à 20 heures.

▶ Dom Juan ou le festin de Pierre :

les jeudis à 20 heures.

▶ Le Misanthrope ou l'Atrabilaire amoureux :

les vendredis à 20 heures.

▶ Intégrale les samedis à 14 heures.

Il y a quarante ans, Antoine Vitez présentait à Avignon quatre pièces de Molière avec de jeunes comédiens dans un décor unique. Aujourd'hui, Gwenaël Morin a choisi ces mises en scène comme matériau pour travailler avec de jeunes acteurs. Molière comme une formidable machine à jouer, pour sa puissance fondamentale de produire du théâtre. La distribution s'est faite par tirage au sort, sans tenir compte ni des rôles d'hommes ou de femmes, ni des personnages principaux ou secondaires. Gwenaël Morin centre son travail sur



© Pierre Grosbois

l'acteur et ne s'encombre pas de décors ou de costumes. De Molière à Vitez en passant par Morin, c'est ce même élan, cette même énergie qui sont ici réactivés.

Bal littéraire

Présenté par la coopérative d'écriture.

• Dimanche 26 août à 18 h 30

Pour clôturer la saison d'été, la grande salle du Théâtre du Peuple déchausse ses bancs afin de créer un espace de bal. Un temps festif durant lequel cinq auteurs se réunissent et écrivent in situ une pièce à plusieurs mains. Les scènes sont lues le soir par les auteurs eux-mêmes devant le parquet de bal et, entre chaque scène, sera diffusé un morceau musical en lien avec le texte sur lequel tout le monde est invité à danser. Un bal pour tous les amoureux de la lecture et de la danse.

EN PRATIQUE

• **Théâtre du Peuple** - Maurice Pottecher
40 rue du Théâtre à Bussang

Tarifs (pour un spectacle)

Plein : 12 € - 19 € et 25 €

Réduit : 8 € et 15 € - Moins de 12 ans : 8 €

• **Bal littéraire** : plein tarif : 18 € - Moins de 12 ans : 12 €

Réservations :

www.theatredupeuple.com ou
par téléphone au 03 29 61 50 48

LES IMPROMPTUS ET AUTRES RENDEZ VOUS

• Du 14 juillet au 25 août à 13 h.

Lectures, rencontres, cartes blanches aux artistes et projections vidéos
Les impromptus

En juillet, les vendredis, samedis et dimanches à 13 heures. En août, les jeudis, vendredis et dimanches à 13 h.

En marge des spectacles vous seront proposés des rendez-vous courts et gratuits sur la petite scène extérieure, afin de profiter autrement de votre venue au Théâtre du Peuple. Des lectures de textes contemporains du monde entier par les équipes artistiques de l'été, des rencontres en lien avec les

spectacles et l'histoire du Théâtre, ainsi que des cartes blanches aux artistes.

Le programme sera annoncé le jour même sur le tableau d'affichage du Théâtre du Peuple.

Les autres rendez-vous

• Samedi 28 juillet à 20 heures.

Lectures dirigées par les autrices et auteurs

L'espace d'un week-end, c'est un peu plus de cinquante amatrices et amateurs et douze jeunes Français et Allemands qui se retrouvent au Théâtre du Peuple afin de travailler avec des auteurs vivants sur un court texte de leur répertoire.

• Dimanche 29 juillet à 13 heures.

Hommage à Jack Ralite

Le Théâtre du Peuple ainsi que son association présidée par François Rancillac rendront hommage à Jack Ralite, disparu le 12 novembre 2017. Jack Ralite, ancien Ministre avait rejoint le conseil d'administration du théâtre il y a vingt ans et n'aura cessé depuis d'accompagner au plus près son activité.

« Soyons debout poétiquement et politiquement avec vitalité, même si elle est désespérée », dirait Pasolini. N'ayons pas de retard d'avenir.

Jack Ralite

« RÊVE GÉNÉRAL ! » AU FESTIVAL D'AVIGNON



C'est à la Caserne des pompiers, lieu emblématique du « Off » au Festival d'Avignon que la Cie théâtrale vosgienne « Rêve général ! » se produira du 7 au 23 juillet prochains à 17 h 15. À l'affiche « Les préjugés », la pièce mise en scène par Marie Normand.



généreux et surtout accessible au plus grand nombre, en particulier aux jeunes avec lesquels elle effectue un remarquable travail. La Cie « Rêve général ! », qui s'était vu décerner en 2016 par le Conseil départemental des Vosges le Prix Vosegus de la création, a donc été sélectionnée par le Conseil régional pour représenter le Grand Est et les Vosges au Festival d'Avignon. Une sélection dont Marie et toute son équipe s'avouent très fiers...

CE SPECTACLE DRÔLE ET ENJOUÉ, en deux courtes pièces, l'une « Fake » signée par Marylin Mattei, une jeune auteure contemporaine et la seconde du XVIII^e siècle « Le préjugé vaincu » de Marivaux, nous parle de préjugés et d'intolérance. « *Un thème ô combien actuel qui donne toute sa pertinence à cette pièce* » explique Marie Normand qui, depuis 2016, s'attache à défendre un théâtre exigeant,

Vous êtes en vacances du côté d'Avignon, allez applaudir la Cie « Rêve général ! » sur la scène de la Caserne des pompiers. Vous bénéficierez d'une place gratuite pour une achetée sur présentation de ce magazine.
Réservation au 04 90 01 90 28

15^E FESTIVAL DES ABBAYES

Jusqu'au 25 août, concerts, animations, fête champêtre vont se succéder dans six abbayes lorraines et alsaciennes ! Le Festival des Abbayes fête avec panache son 15^e anniversaire !

Poursuivant l'exploration du thème de la nature et des jardins, le Festival des

Abbayes a choisi cette année de s'intéresser à « l'ordre et au désordre ». Autour de cette question universelle qui obsède philosophes, sociologues, mathématiciens et artistes, il propose une programmation musicale des plus réjouissantes dont deux créations :

• **La Fête Nuptiale, Le Ballet comique de la Reine** « Le Balet comique de la Roynne » (1581) créé en 1581 à Paris en l'Hôtel de Bourbon à l'occasion du mariage de Marguerite de Lorraine-Vaudémont et d'Anne de Joyeuse, favorite du Roi de France Henri III.
Vendredi 29 juin de 11 h à minuit à Moyenmoutier.

• **Et Le jardin céleste « Paix originelle et batailles célestes »** par La Fenice. Après *Natura amorosa* en 2016, les *Vêpres de la Vierge* en 2017, Jean Tubéry offre une nouvelle création à partir des œuvres oubliées du Seicento : *Les Cantiques d'Eden « Jardins et nature dans les Écritures »* et *L'Antiquo Serpente « Ordre et désordre célestes »*.
Samedi 4 août à l'Abbaye d'Autrey à 21 h
À noter : Depuis sa création, le Festival des Abbayes a souhaité ouvrir au plus grand nombre, les concerts. Une politique raisonnable des prix et la possibilité de découvrir ce type de spectacle grâce à des places dites « Découverte »... un objectif toujours tenu. Tarifs de 5 à 25 €. ■
Programme complet et détaillé sur www.festivaldesabbayes.com

1. Abbayes de Senones, Moyenmoutier, Etival, Ensemble cathédral et ancienne abbaye de Saint-Dié-des-Vosges, Abbayes d'Autrey et de Munster.

HISTOIRE

• « **Bauffremont, bon Baron** »
Tome 2 par **Pierre-Yves Deroche**



S'étirant sur près de cinq siècles, cette saga historique vous entraîne sur les traces de l'une des plus importantes familles de la noblesse française et, qui plus est vosgienne: les Bauffremont. Leur château est toujours là vers Vittel et Neufchâteau. Leurs descendants, Charles-Emmanuel et son épouse y vivent toujours.

Au fil des 210 pages de ce livre très documenté, fruit de 4 années de recherches minutieuses menées par Pierre-Yves Deroche, vous découvrirez leur immenses fiefs franc-comtois, leurs alliances, leurs mariages, la genèse de leur régiment de dragons « Bauffremont-dragons », leurs aventures et le rôle essentiel qu'ils ont joué dans l'Histoire de la France. (...) À la Révolution, aucune tête de cette prestigieuse famille ne tomba, aucun de leur bien ne fut séquestré. Pourquoi? Vous le saurez en lisant cet ouvrage de référence unique qui comblera non seulement les passionnés d'histoire, mais aussi tous les amateurs de grande saga familiale.

**En vente chez le diffuseur: La plume 4, Grande rue - 39130 Clairvaux - 45 € + frais de port (8 €).
Tel. 03 84 25 27 11
Courriel: librairiela-plume@neuf.fr**

RENCONTRE AVEC... LE PORTUGAL !

Du 1^{er} octobre au 30 novembre.
Si le Portugal résonne avec douceur de vivre, Fado, Saudade, Azulejos, grands navigateurs, pêche aux gros..., beaucoup d'autre aspects connus mais aussi inattendus restent à explorer.
Du 1^{er} octobre au 30 novembre plus de 50 bibliothèques et médiathèques du réseau vous proposent de partir à la découverte de cette culture. Des centaines d'animations pour petits et grands : concerts, ateliers, dégustations, petites formes théâtrales, lectures, cinéma, danse... seront au programme pour que cette belle rencontre ait lieu !
La Médiathèque départementale des Vosges, service du Conseil départemental, et les bibliothèques et médiathèques participantes vous attendent pour cette 18^e édition avec impatience.

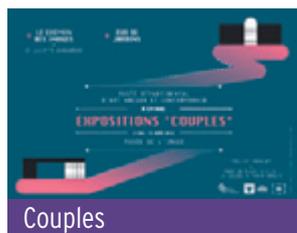
En savoir plus :
www.mediathèque.vosges.fr

UN ÉTÉ AVEC LES SITES CULTU

AU MUSÉE DÉPARTEMENTAL À ÉPINAL, AUTOUR DE L'EXPOSITION « COUPLES »

Découverte de l'exposition « *Couples* » : les visites, un autre regard

Les récits mythologiques nous racontent que l'Homme était à l'origine un être unique, avec une tête à deux visages, avant que Zeus décide de le punir en le séparant



en deux, condamnant ainsi l'homme et la femme à la recherche de « l'âme sœur » et

à une quête perpétuelle de l'amour. De l'Antiquité à l'époque contemporaine, l'exposition dresse un petit inventaire du couple, du grand amour à ses vicissitudes...

Dimanches 1^{er} juillet et 5 août à 16 h (durée: 1h).

Gratuit - Sans réservation dans la limite des places disponibles.

Pour les groupes (+ de 10 personnes) Sur réservation - 3 €/pers.

Des visites de l'exposition « *Couples* » sont proposées aux groupes, tout au long de l'été, sur réservation.



© Divoux-Defloraine

Danses du Second Empire

Danse au musée : les soirées Corps en mouvement

Pendant la période estivale, le Musée vous propose de découvrir l'exposition « *Couples* » autrement en invitant la danse dans ses espaces après une visite guidée de l'exposition.

Vendredi

6 juillet :

« *Je t'aimais oui mais* » avec la danseuse **Anne Marion de 18 heures à 20 h 30.**

Un impromptu dansé de quinze



© Anne Marion, cliché D. Georget

Je t'aimais oui mais.

minutes sur l'air de la rupture amoureuse. Trois chansons de Gainsbourg, trois époques, trois interprètes, trois ambiances...

Vendredi 3 août : « Le temps d'un bal au 19^e siècle » avec la Cie de danses du 2nd Empire de 18 heures à 20 h.

Huit danseurs et une chorégraphe, Anne-Sophie Divoux-Defloraine, pour une représentation de danses historiques du 2nd Empire. Démonstrations de Quadrille (Français, Lanciers, Variétés Parisiennes...) et danses d'animation (*Les Révérences, Les Solitaires, Les 3 Couples...*) à découvrir le temps d'une initiation.

Billet d'entrée (plein tarif: 6 €/tarif réduit: 3 €/gratuit) - Réservation conseillée.

Spectacles de marionnettes : les Dimanches en famille

Deux rendez-vous en famille, cet été, à ne pas manquer. Au programme, des spectacles inédits de marionnettes et des goûters.

Dimanche 8 juillet : « Lili à l'infini... » avec la Cie MUE à 15 h et à 16 h 30.

Goûter à 16 h.

« *Lili à l'infini...* » est un petit cirque ambulant. Tellement petit qu'il n'y a que deux artistes. Un marionnettiste et Lili,



© Cie MUE

Lili à l'infini...

une petite chienne faite de bois montée sur fils. Fidèles compagnons dans l'aventure, tous deux souhaitent vous présenter leur fantastique numéro d'équilibre...

Dimanche 12 août : Spectacle de marionnettes à 15 h et 16h30. Goûter à 16 h.

Billet d'entrée (plein tarif: 6 €/tarif réduit: 3 €/gratuit) - Sans réservation dans la limite des places disponibles. Dès 5 ans.

Découverte des œuvres majeures : les visites nocturnes

Samedis 21 juillet et 18 août à 21 h (durée: 1 h 15).

Pour la période estivale, le musée vous invite à découvrir ses œuvres emblématiques quand les collections se plongent doucement dans la pénombre dans une ambiance confidentielle.

Billet d'entrée (plein tarif: 6 €/tarif réduit: 3 €/gratuit) - Sur réservation.



© C. Philippot

Musée et jardin au crépuscule

Pour en savoir plus sur le Musée départemental d'art ancien et contemporain

Connectez-vous sur www.museedepartemental.vosges.fr ou www.facebook.com/Museedepartemental
Musée départemental d'art ancien et contemporain, 1, place Lagarde à Épinal
Tél. : 03 29 82 20 33
Courriel : musee-mdaac@vosges.fr
www.culture.vosges.fr

RELS DU DÉPARTEMENT

À LA MAISON NATALE DE JEANNE D'ARC À DOMREMY

Théâtre de rue : Domremy en scène... un air de liberté !

Dimanche 5 août - Accès gratuit.

Pour la 4^e édition de théâtre de rue, un air de liberté souffle sur le site de la Maison natale... Quatre compagnies vous transportent dans l'univers des mots, du voyage et de la liberté. Et Lucien, l'étrange escargot plein de vie, fera son apparition entre les différents spectacles.

- « *Togarimoq* » avec la Cie Les balbutiés à 14h30 (durée: 50 min) - dès 6 ans.

Deux fameux scientifiques de retour d'une expédition pas comme les autres, relatent une incroyable épopée, là-bas, où les maisons sont à l'envers, les loups savent naviguer et où les mots sortent des cheminées des usines...

- « *Libreté* » avec la Cie Muchmuche à 16h15 (durée: 40 min) - dès 5 ans.

Deux personnages enfantins mettent en lumière ce qu'ils perçoivent du monde avec un coffre à jouets et un tableau à craies...

- « *Le Bazar des mots* » avec le conteur Mourad Frik de 14h à 18h - tout public.

Venez partager un moment de poésie avec Mourad Frik, cuisinier des mots.



Lucien l'escargot

Reconstitution historique: Voyage au Moyen Âge

Samedi 18 et dimanche 19 août de 10 h à 18 h 30 - Accès gratuit.

Pour l'édition 2018, quatre compagnies installent leur campement ou s'amarrent à Domremy, le temps d'un week-end, pour vous plonger dans l'univers du voyage et de l'écriture au Moyen Âge.

- « *Les Hommes-Livres* » avec la Cie Keras à 11 h, 12 h, 14 h, 15 h, 16 h et 17 h (durée: 50 min).

Avez-vous déjà été poursuivis par un livre qui doit absolument vous conter son histoire? Tournez les pages et les livres vous racontent des histoires qui vous feront voyager: Marco Polo, les Vikings...

- « *L'atelier monétaire* » avec Jean-Luc Pommerolle en continu.

Des ateliers et des démonstrations « Jeune public » avec Sieur Pommerolle qui frappe monnaie, grave le bois, réalise des impressions à la main...

- « *Kariguell, l'atelier calligraphie* » avec la Cie Bella « Travée en continu ».

Dans son atelier mobile, la charette Kariguell, Dame Ysengrine vous initie aux belles écritures.



Accrovoile

- « *Accrovoile* » avec la Cie Lez Accros en continu, dès 5 ans.

Avec l'Accrovoile, découvrez les sensations fortes habituellement réservées aux équipages des grands voiliers...

Dimanche en famille - Défi en famille: « Qui es-tu Jeanne ? »

Dimanche 29 juillet de 10 h à 13 h et de 14 h à 18 h 30 - Accès avec le billet d'entrée Statues, dessins, vitraux, partez à la découverte des multiples « Visages de Jehanne » pour un parcours en famille qui éveille la curiosité de chacun tout en s'amusant.

Pour en savoir plus sur le site de la Maison natale de Jeanne d'Arc

Connectez-vous sur vosges.fr ou www.facebook.com/GrandDomremy
Site de la Maison natale de Jeanne d'Arc:
2, rue de la Basilique à Domremy-la-Pucelle
Tél.: 03 29 06 95 86
Courriel: sitededomremy@vosges.fr

UN ÉTÉ AVEC LES SITES CULTURELS DU DÉPARTEMENT

LES ATELIERS ENFANTS

→ Des vacances au Musée

Les 5-7 ans : 10h 30-12h – Les 8-12 ans : 14h-16h – 1 € / séance – Sur réservations.

- **Civilisations englouties :** 9 juillet et 2 août.
- **Une ligne est un point qui est parti marcher :** 2 juillet et 3 août.
- **Hybrides, étranges et inquiétants :** 13 juillet et 6 août.
- **Barbouillis organisés :** 16 juillet et 9 août.
- **Mondes fantastiques :** 19 juillet et 10 août.
- **Rien dans ce monde n'est sans réplique, ni le vrai, ni le faux :** 20 juillet et 13 août.
- **Mosaïques colorées :** 23 juillet et 16 août.
- **Ciel mes nuages! :** 26 juillet et 17 août.
- **Chamboulement dans le paysage classique :** 27 juillet et 20 août.
- **Des poussières dans l'univers :** 30 juillet et 23 août.
- **Tohu-bohu :** 24 août.

→ À DOMREMY

- « **De la terre au pavement** » pour les 5-7 ans : mercredi 1^{er} août de 14h 30 à 16 h
- « **Et si on jouait** » pour les 8-12 ans : mercredi 22 août de 14h 30 à 17 h
3,50 € par participant - Sur réservation.

→ À GRAND

- « **Sculptons!** » pour les 6-12 ans : mardi 31 juillet de 14 h à 17 h.
- « **Petits fouilleurs en herbe** » pour les 8-12 ans : mardi 21 août de 14 h à 16h 30.
- « **Gourmandises antiques** » en famille : mardi 28 août de 14 h à 16h 30.
3,50 € par participant - Sur réservation.



Atelier pavement

SUR LE SITE ARCHÉOLOGIQUE DE GRAND



Grand week-end romain

• Reconstitution historique : Week-end romain entre musique et combats

samedi 14 et dimanche 15 juillet de 10 h à 12 h 30 et 13 h 30 à 18 h 30 - Accès avec le billet d'entrée.

- « **La lyre d'Apollon à la mosaïque** » avec Pascal Minne et Charlie Bardelot à 11 h et 15 h 45.

Pascal Minne, musicien et conteur, adapte des textes mythologiques antiques ayant la musique pour thème central : l'invention de la lyre par Hermès, celle de la syrinx

par le dieu Pan, celle de l'aulos par Athéna, et la joute musicale entre Apollon et Marsyas...

- « **Respublica Romana equitatu** » avec la Cie Carthago à 14 h 30 et 17 h. Entrez dans la légion romaine à l'amphithéâtre avec les légionnaires et cavaliers républicains de la fin du III^e siècle et partez à la découverte de leur campement. Assistez à des démonstrations de leurs techniques de combat dans l'arène de Grand.

• Dimanche en famille - Défi en famille : « Enquête à Grand »

dimanche 26 août de 10 h à 12 h 30 et 13 h 30 à 18 h 30 - Accès avec le billet d'entrée.

Le temps d'une journée, le site archéologique de Grand se transforme en plateau de jeu géant pour petits et grands. Un vol a été commis dans la nuit de samedi à dimanche dans les collections du site. Venez mener l'enquête pour démasquer le voleur et retrouver l'objet disparu. Vous devrez faire appel à votre sens de l'observation, de la déduction et de l'ouïe, éléments indispensables pour collecter et décrypter les indices.



Gourmandises antiques

Pour en savoir plus

Connectez-vous sur vosges.fr ou www.facebook.com/GrandDomremy
Site archéologique de Grand : 4, rue de la Mosaïque à Grand, Tél : 03 29 06 77 37
Courriel : sitedegrand@vosges.fr

UNE AVENTURE À TRAVERS LE TEMPS DANS UN DECOR FÉERIQUE

L'association « Voix et Lumière de Jeanne » vous propose cette année deux spectacles son et lumière : « Les chevalières de Dieu » et « L'enquête Jeanne d'Arc ».

« Les Chevalières de Dieu »

Projection du spectacle les 28, 29, 30 juin, 4 et 6 juillet, à 22 h 30.

À l'heure des célébrations du Centenaire de la Grande Guerre, la formidable destinée de Jeanne d'Arc se confond avec celle d'une autre jeune fille, Mariette, emportée au seuil des tranchées. Au sein du pensionnat de Domremy, transformé en hôpital militaire, Mariette se bat, se questionne, interroge, tout comme Jeanne, cinq siècles plus tôt. Deux personnages qui se répondent et se font écho, deux parcours de vie qui prennent naissance tous deux à Domremy.

L'enquête Jeanne d'Arc

Les 7, 11, 12 et 13 juillet à 22 h 30.

Le grandiose « son et lumière » signé par Damien Fontaine, est de retour sur le parvis de la basilique du Bois Chenu. Un spectacle inoubliable doublé d'un thriller haletant, sur les traces que l'on croyait effacées d'une Jeanne d'Arc inédite ! Les 7, 11, 12 et 13 juillet, plus de 200 acteurs et figurants bénévoles réunis dans le cadre prestigieux de la basilique du Bois Chenu vont vous faire revivre l'épopée de Jeanne d'Arc au travers d'une fresque multimédia agrémentée de cascades équestres, projections 3D et autres décors baignés de trompe l'œil. Nous sommes en 1451, cela fait 20 ans que Jeanne d'Arc a été brûlée vive. Charles VII met enfin tout en œuvre



© Voix et lumière de Jeanne.

pour réhabiliter la mémoire et l'honneur de celle sans qui il n'aurait jamais pu être couronné Roi de France. Des enquêteurs sont ainsi dépêchés un peu partout dans le royaume, afin de recueillir les témoignages de celles et ceux qui ont côtoyé Jeanne de son vivant : amis d'enfance, compagnons d'armes, mais aussi acteurs du premier procès qui l'avaient conduite jusqu'au bûcher, tous sont ici interrogés...

En pratique

Renseignements, tarifs et réservations à l'Office de Tourisme de l'Ouest des Vosges, Tél. : 03 29 94 10 95, courriel : spectacle@tourisme-ouest-vosges.fr ■

📍 **POUR EN SAVOIR PLUS :** www.spectaclemonumental-jeannedarc.fr

POÉSIE

• « *Les frôlements infinis du monde* »

par Richard Rognet

Richard Rognet est sans doute un de nos derniers et de nos meilleurs poètes élégiaques. Ses frôlements infinis du monde sont tout entiers baignés par le sentiment de la Nature que le poète interroge et qui l'éclaire et le console de la solitude et de la mort qui rôde. C'est un seul long poème en vers libres, une sorte de méditation écrite dans une langue très simple et très souple, et d'une grande douceur mélancolique. On est loin ici de tous les modernismes contemporains, et cependant au cœur même de la poésie.

Éd. Gallimard – 17,50 €



GUIDE

• « *Rando-Guide Historique* »

par Jean-Pierre Géhin

Ce Rando-Guide historique est destiné aux marcheurs qui parcourent le secteur des Hautes Chaumes compris entre le col de la Schlucht et le col du Herrenberg. Il a pour but d'apporter aux randonneurs des informations historiques et culturelles sur l'occupation et l'aménagement des pâturages d'altitude depuis plus d'un millénaire. Il se compose de 24 commentaires correspondants à 24 panneaux « RGH N » répartis sur la grande crête. Les 24 commentaires abordent des sujets variés : relief, phénomènes météorologiques, conditions de vie des premiers marcaires, toponymie, étymologie, phonétique, etc. Éd. Nouvelles Éditions Pages du Monde – 9,90 € – www.pagesdumonde.fr

DU 7 AU 12 AOÛT DON CAMILLO, LA MYSTÉRIEUSE PROPHÉTIE...

La Cie de L'Odyssée qui fête ses 20 ans présente « *Don Camillo, la mystérieuse prophétie* », son nouveau grand spectacle humoristique.

Adaptée et mise en scène par Emmanuel Petit, l'histoire se déroule dans un petit village d'Italie et nous raconte la rivalité entre le curé Don Camillo et Giuseppe Bottazzi dit Peponne, le nouveau maire communiste fraîchement élu, bien décidé à changer des choses au village et à ne surtout pas se laisser marcher sur les pieds par Don Camillo. Les deux hommes, bien que rivaux, restent cependant amis depuis la guerre ! Toujours prêts à se disputer, convaincus du bien-fondé de leurs opinions, ils réussissent

parfois à se réconcilier et à trouver des terrains d'entente... Pendant 1 h 30, les deux héros et leurs amis vont s'affronter pour le meilleur et surtout pour le rire !

Avant et après le spectacle

Tous les soirs dès 19 h et après le spectacle, vous pourrez également passer un agréable moment au café « Don Camillo » et au « Piccolo ristorante » et découvrir un véritable marché local avec animations et vente de nombreux produits régionaux.

En pratique

Spectacles tous les soirs vers 21 h 30 (du mardi au dimanche).

Une représentation supplémentaire est prévue à 15 h le dimanche.

Tarifs : Adultes : 15 € sur réservation (18 € sur place) – Enfants jusqu'à 15 ans : 9 € sur réservation (10 € sur places) – Tarifs réduits pour les familles et les groupes. Informations et réservations au 03 29 09 91 94. ■

📍 **POUR EN SAVOIR PLUS :** www.compagnie-odyssee.com



1918 : LA FIN D'UNE GUERRE

18 JUILLET - 17 AOÛT

Il y a cent ans, cessait le premier conflit mondial. Après l'euphorie, c'est l'heure des bilans, mais c'est aussi l'urgence à réparer les destructions et à honorer les artisans de la Victoire. C'est tout le propos de l'exposition « Vosges 1918 : la fin d'une guerre », réalisée par la Fédération des cercles généalogiques vosgiens et présentée aux Archives départementales des Vosges du 18 juillet au 17 août.



Trois des cercles de la Fédération se sont associés pour proposer une exposition abordant la fin de la Première Guerre mondiale sous trois angles bien particuliers.

Ainsi, le cercle de Charmes a-t-il choisi de mettre en avant les dernières améliorations techniques (la maîtrise de l'air, l'artillerie, le camouflage), mais aussi la propagande, les décorations militaires ou les réalisations artistiques de l'immédiat après-guerre.

Le cercle de Langley-Épinal a opté, quant à lui, pour le parcours généalogique et artistique du sculpteur François Mahu. Cet artiste glane des fragments métalliques, signes physiques des traces de la guerre, pour assembler, fondre, créer des œuvres riches de sens sur la vie. Enfin, le cercle de Saint-Dié-des-Vosges a pris le parti d'évoquer la mémoire des Poilus (lieux de mémoire, parcours de vie et correspondance d'un Poilu), mais aussi l'escadrille F14 et ses grandes figures.

Une nouvelle occasion de découvrir ou redécouvrir 1918. L'occasion également de s'initier aux recherches généalogiques en participant à des ateliers de découverte de la généalogie.

Prochains ateliers d'initiation à la recherche généalogique et présentation

de la base de données de la Lorraine (UCGL, Union des Cercles Généalogiques Lorrains) :

- par le cercle de Charmes : vendredi 20 juillet de 13 h 30 à 17 h 30
- par le cercle de Saint-Dié-des-Vosges : vendredi 27 juillet de 13 h 30 à 17 h 30
- par le cercle de Langley d'Épinal : vendredi 3 août de 13 h 30 à 17 h 30
- par la Fédération des cercles généalogiques vosgiens : vendredi 10 août de 13 h 30 à 17 h 30. ■

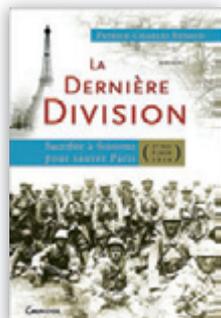
Archives départementales des Vosges : 4, avenue Pierre-Blanck - Parc économique du Saut-le-Cerf à Épinal. Ouverture du lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30. Entrée Gratuite. Renseignements au 03 29 81 80 70. www.archives.vosges.fr

LES BONNES FEUILLES DU CENTENAIRE DE LA GRANDE GUERRE

• « *La dernière Division - Sacrifiée à Soissons pour sauver Paris (27 mai 1918 - 5 juin 1918)* » par Renaud Patrick-Charles

Émergeant de la brume, des silhouettes casquées et grisâtres franchissent l'Ailette et s'emparent des crêtes du Chemin des Dames, sévèrement bombardées les heures précédentes. Trois jours plus tard, les Allemands atteignent la Marne et menacent Paris, comme à l'été 1914. Surpris, le commandement français doit improviser pour endiguer coûte que coûte la déferlante que personne n'attendait sur cette portion du front. La bataille se raidit sur l'aile droite de l'offensive allemande et Soissons devient rapidement une charnière pouvant ouvrir la route vers Paris. Stationnée à Saint-Dié-des-Vosges, la 170^e division d'infanterie est en

manœuvre dans la forêt de Compiègne lors de ces événements. La « p'tite dernière » de l'armée française est aussitôt jetée dans la fournaise à Soissons... Avec « *La dernière division* », l'auteur,



s'appuyant sur les archives officielles et les écrits inédits laissés par les protagonistes dont il a retrouvé les familles à l'issue de longues recherches, vous fait revivre heure par heure un épisode méconnu de l'histoire qui aurait pu modifier le cours de la guerre, à un moment où les Allemands bénéficiaient de la supériorité numérique, juste avant que les Américains n'entrent en lice. (...)

Éd. Grancher - 20 €

• « *Adieu mon commandant* » par Denis Rolland et Clémence Raynaud

C'est la formule poignante adressée par un soldat au chef de bataillon Alfred Guédeney avant un assaut le 25 décembre 1914. Inédits, ces souvenirs mettent en lumière le sort d'un officier dans la Grande Guerre, confronté à la violence des combats, aux souffrances des hommes et aux ordres d'un haut commandement à l'égard duquel il se montre souvent très critique. C'est toute la singularité de ce témoignage écrit dans les années 30 par un général en retraite, libéré du poids de la censure et soucieux d'établir la vérité. De 1914 à 1919, dans le temps long de la guerre, l'auteur décrit jour après jour son parcours et celui de ses unités, révélant des épisodes surprenants de nombreuses batailles



(Champagne, Chemin des Dames, Aisne 1918, etc.). Enfin, il est l'un des trois officiers à entrer dans la ville de Colmar le 17 novembre 1918, en délégation préparatoire au retour de l'armée française dans l'Alsace recouvrée... Présenté et annoté par Denis Rolland et Clémence Raynaud, spécialistes de la Grande Guerre, ce récit captivant retrace également les pérégrinations avant et après-guerre de l'officier vosgien qui servit une grande partie de sa carrière en Afrique et au Levant. ■

Éd. Edhisto - 25 €

Disponible en librairie ou auprès des éditions Edhisto - 146 rue de la Creuse Hameau de Saint Blaise 88420 Moyenmoutier, site internet : www.edhisdto.eu

CHEZ GUY ET BERNADETTE MAURICE

LA PASSION DU SOLEX SE PARTAGE

À Saint-Étienne lès Remiremont, le garage de Guy et Bernadette Maurice, abrite une étonnante collection de solex et engins à galets. Des pièces rares patiemment réunies que ce couple de collectionneurs aime à faire découvrir... Avec passion et générosité !

Une passion qui remonte à une vingtaine d'années. « J'ai acheté mon premier solex en 1996 à Neufchâteau le jour de la Foire de Poussay », explique Guy Maurice. « Un 5000 blanc, un peu raccourci ». Une collection venait de naître. Elle s'est, depuis, considérablement enrichie au gré des vide-greniers, des petites annonces et surtout du bouche-à-oreille... « J'aime la simplicité de cet objet, un objet du quotidien qui rappelle à beaucoup de nombreux souvenirs » précise-t-il.

Des pièces uniques

Aujourd'hui Guy possède 150 engins à



galets dont 80 sont exposés dans le garage de son pavillon stéphanois transformé en musée. Une véritable caverne d'Ali Baba qui renferme quelques pièces rarissimes, comme ce modèle anglais Cymota de 1950, dont il ne reste que deux exemplaires en Europe, cet autre d'origine allemande de 1948 ou ce solex hollandais de 1962 seulement produit à 35 exemplaires... Polonais, hongrois, suisse, italien, les engins exposés viennent de toute l'Europe et même du monde entier. « Ce solex de 1970 est arrivé par avion du Michigan, cet

autre à motorisation électrique de Chine. Juste à côté, le plus ancien cyclotracteur date de 1919... ». Intarissable, Guy explique, commente, raconte. Et, les amateurs d'engins à galets qui viennent, parfois de très loin, pour admirer cette incroyable collection en redemandant. Car, le garage des « Maurice » se visite. « Une collection, cela se partage » explique Bernadette qui veille avec infiniment de gentillesse au bien-être de ses hôtes... Une visite totalement gratuite... Vous êtes simplement invité à faire un don, qui sera intégralement reversé à la recherche médicale et au Téléthon. De quoi joindre l'utile à l'agréable ! ■

Collection Maurice

15, rue du Tiatou
88200 Saint-Étienne-lès-Remiremont.
Visite sur rendez-vous au 03 29 23 30 94
Courriel : guy.maurice.galet@wanadoo.fr

TERRAIN DE JEU : LE LIVE

Après une quarantaine d'émissions et plus d'un million de vues sur You tube, « Terrain de jeu », la série de documentaires sur les pépites du sport proposée depuis 2014, par le Conseil départemental, Vosges Télévision et Alabama Productions, change de format pour devenir « Terrain de jeu le live ».

« Une émission destinée à promouvoir l'identité sportive des Vosges et à connecter les sportifs au territoire » explique Luc Gerecke, Vice-président délégué à la Communication et au Sport. « Cette année, six grands événements sportifs ont été retenus : Le Granfondo, le Rallye Vosges Grand Est, le XTerra France, l'Open 88 Grand Est de tennis, la coupe du monde de VTT et l'Infernal Trail des Vosges » ajoute-t-il. Chacun fera l'objet d'un direct de 60 minutes animé par Gaël Legras, journaliste à Canal Plus qui, sur un plateau installé au plus près de l'événement, recevra chroniqueurs, experts et grands témoins. Au sommaire de chaque émission, quatre rubriques :

- « **À domicile** » : un athlète local engagé dans la compétition raconte, reportage à l'appui, la façon dont il s'est préparé jusqu'au moment du départ.
- « **Hors Champs** » donne un coup de projecteur sur ce qui se passe en marge de l'événement sur le plan environnemental, sociétal ou économique...

- « **Vu Par** » présente le point de vue d'un athlète étranger qui, pour la 1^{re} fois participe à l'épreuve sportive concernée et explique ses motivations, les spécificités, l'originalité et l'intérêt sportif et humain de cette compétition.

- « **Il l'a fait** » : Steve Chainel à la fois consultant et chroniqueur s'essaye à toutes les disciplines, objets de l'émission. Sur le Rallye Vosges Grand Est, c'est au volant d'une véritable automobile de course avec un copilote de choix, Xavier Panseri que Steve a disputé en conditions réelles une manche du championnat de France. D'autres défis l'attendent tout au long de la saison !

Prochains rendez-vous :

- X Terra à Xonrupt-Longemer le 1^{er} juillet.
- L'Open 88 du Grand Est à Contrexéville le 15 juillet.
- La Coupe du monde de VTT à La Bresse le 24 août.
- l'Infernal Trail à Saint-Nabord le 9 septembre.

À voir et à revoir sur Vosges Télévision.



À nouvelle émission, nouveau studio mobile !
Cette structure a été conçue et fabriquée par neuf jeunes en licence professionnelle construction-bois, étudiants à l'École Nationale Supérieure des Industries du Bois (ENSTIB) d'Épinal dans le cadre d'un projet tutoré piloté et financé par le Conseil départemental, « l'un des plus intéressants jamais mis en œuvre » selon les responsables de l'école.

SAMEDI 15 ET DIMANCHE 16 SEPTEMBRE

LES JOURNÉES EUROPÉENNES

À l'occasion des 35^e journées européennes du patrimoine, le Musée d'art ancien et contemporain, les Archives départementales ont un programme d'animations des plus alléchants... À commencer par le week-end inaugural « Machin-Machine »...

WEEK-END INAUGURAL « MACHIN-MACHINE » AU MUSÉE DÉPARTEMENTAL ET AUX ARCHIVES DÉPARTEMENTALES



© M. A. Julio

François KLEIN, Les métamachines.

Le Musée départemental et les Archives départementales ont choisi « Les journées du Patrimoine » pour dévoiler des expositions prestigieuses dans le cadre de la grande opération départementale « Machin-Machine », couronnée par un spectacle de cirque.

Au Musée départemental, l'exposition « Les métamachines de François Klein » présente l'univers personnel de cet artiste plasticien qui vit et travaille près de Senones. Patiemment, François Klein rassemble les objets rejetés par une société obsédée par le « neuf » pour créer des machines fantasques et fantastiques, les « métamachines », en référence à l'artiste suisse Jean Tinguely. Rappelés à la vie, ces objets prennent part à une poésie de l'imaginaire qui n'aurait

pas déplu à Marcel Duchamp et aux surréalistes.

Samedi : 10 h 30-12 h 30 et 14 h-18 heures.

Dimanche : 14 h-18 heures.

Les outils & nous

Aux Archives départementales, l'exposition « Les outils & nous », scénographiée par François Klein, présentera une foule d'outils anciens et actuels, simples ou sophistiqués, parfois mystérieux. Le public pourra manipuler et expérimenter plusieurs d'entre eux. Tant à la maison que chez l'artisan ou le paysan, ces outils nous parleront d'une société qu'ils ont largement contribué à transformer. Le rôle et les fonctions de la femme seront spécialement évoqués, puisque les outils lui ont à la fois facilité

le travail domestique et ouvert la voie vers les mondes agricoles, industriels et celui des services.

Samedi et dimanche : 14 h-18 h.

Le Grand Zingali et ses joyeux ferrailleurs

Les acrobates de la compagnie des Tréteaux du Cœur Volant s'installeront au Musée, le dimanche, avec leur bric-à-brac pour une flânerie circassienne et foraine avec le spectacle « Le Grand Zingali et ses joyeux ferrailleurs ». Des tissus aériens, de la roue cyr, du fil de fer, du feu et des histoires tragicomiques naîtront des sculptures articulées.

Spectacle Le Grand Zingali au Musée.

Dimanche à 15 h 30 (Durée : 1 h 30).

En pratique

- Musée départemental d'art ancien et contemporain :
1, place Lagarde à Épinal.
Tél. : 03 29 82 20 33.
Courriel : musee-mdaac@vosges.fr
Site internet : www.museedepartemental.vosges.fr
- Archives départementales des Vosges : 4, avenue Pierre Blanck à Épinal.
Tél. : 03 29 81 80 70.
Courriel : vosges-archives@vosges.fr
Site internet : www.archives.vosges.fr



© Cie Tréteaux du Cœur Volant.

Le Grand Zingali.

DU PATRIMOINE

tales, les sites de Grand et Domremy, l'Hôtel du Département vous ouvrent grand leurs portes et vous proposent

ÉGALEMENT AU PROGRAMME DU WEEK-END

La visite des Archives, des initiations à l'enluminure, des rencontres autour de la BD, un film d'animation projeté en avant-première à Domremy et de passionnantes découvertes à Grand...

À GRAND

Entrez dans les coulisses de l'archéologie

Venez découvrir des objets retrouvés sur le site. De retour de restauration, ils ont été dépoussiérés, nettoyés, parfois remontés et complétés pour vous être présentés sous leur meilleur profil.

Vous les verrez en avant-première dans les coulisses de la recherche à la base archéologique, avant leur installation dans les vitrines d'exposition.

En pratique

Samedi et dimanche : de 14 h à 18 h.

Sur réservation (places en nombre limité).

Site archéologique de Grand : 4, rue de la Mosaique à Grand. Renseignements et réservations : 03 29 06 77 37.

À DOMREMY

Cinéma, BD et enluminures

- Samedi, découvrez en avant-première mondiale le **film d'animation** « *The legend of Joan of Arc* » en présence du réalisateur Steven Ritz-Barr et de la marionnette Jeanne.
- Dimanche, le site accueille les auteurs de deux **bandes dessinées** consacrées au personnage de Jeanne d'Arc : Jérôme Eho/Alain Paillou (« *Jeanne d'Arc, de feu et de sang* » aux éditions Orep) et Lionel Larchevêque/Benjamin Strickler (« *Le secret de Jeannette* » aux éditions Le Thé aux histoires).
- Durant ce week-end, vous pourrez aussi vous initier à l'**enluminure médiévale** en découvrant le travail de précision du moine enlumineur.

En pratique

Samedi : projection du Film « *The legend of Joan of Arc* » : 17 h - 18 h 30.

Dimanche : rencontres avec les auteurs de BD : de 14 h à 18 h.

Samedi et dimanche : initiation à l'enluminure.

Site de la Maison natale de Jeanne d'Arc :

2, rue de la Basilique à Domremy-la-Pucelle.

Renseignements : 03 29 06 95 86.

AUX ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

Un voyage au cœur du passé

Cette année encore les Archives départementales des Vosges ouvrent leurs portes et leurs coulisses, les après-midi, pour un voyage au cœur de notre histoire, dans un univers souvent méconnu... Partez à la découverte des collections et des multiples facettes du métier d'archiviste !

En pratique

Samedi et dimanche : 14 h - 18 h.

Visites guidées du service : à 14 h 15, 14 h 45, 15 h 15, 15 h 45, 16 h 15, 16 h 45 (durée : 1h).

À L'HÔTEL DU DÉPARTEMENT

Une visite du siège de l'Assemblée départementale

Venez visiter la salle des Délibérations où se réunissent les Conseillers départementaux, le bureau du Président, le salon Jeanne d'arc et son tapis persan... tous ces lieux rarement ouverts au public. Vous apprendrez également l'histoire de ce bâtiment et de cette institution au service des Vosgiens depuis plus de 200 ans. En famille ou entre amis, participez à un « escape game » (jeu d'évasion) pour découvrir l'Hôtel du Département sous un jour nouveau ! Sans oublier l'exposition consacrée aux Compagnons de la Libération vosgiens (voir encadré).

En pratique

Visite le samedi de 14 h à 18 h et le dimanche de 10 h à 17 h.

Hôtel du département, 8 rue de la Préfecture, Espace Charles-de-Gaulle. Entrée libre tous les jours de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h.

LES COMPAGNONS DE LA LIBÉRATION VOSGIENS À L'HONNEUR

Du 12 au 19 septembre, les Salons de l'Hôtel du Département accueillent une exposition historique et philatélique consacrée aux Compagnons de la Libération nés dans les Vosges.

À travers ces 12 Vosgiens, il s'agit d'honorer toutes celles et ceux qui, au lendemain heures de la défaite de juin 1940, n'ont pas baissé la tête et ont décidé de tout sacrifier pour la libération de notre pays en répondant à l'Appel du 18 juin lancé depuis Londres par le Général de Gaulle. Comme le rappelle Christian François, Président du Club 88 Charles de Gaulle, « *C'est à Brazzaville, capitale de l'Afrique équatoriale française, tout juste ralliée à la France libre que le Général de Gaulle a créé le 18 novembre 1940 "l'Ordre de la libération"* » afin de récompenser ceux qui avaient tout abandonné pour le suivre et pris les plus grands risques pour eux-mêmes et leur famille restée en France...

Entrée libre de 10 h à 17 h.

Trouvez le mot mystère !

AVANT LE 20 JUILLET 2018 !

Envoyez votre réponse sur carte postale ou sur papier libre **avant le 20 juillet 2018** à minuit (le cachet de la poste faisant foi) au Conseil départemental des Vosges - Direction de la Communication - 8, rue de la Préfecture - 88088 Épinal cedex 9 - en indiquant en lettres capitales vos nom, prénom et adresse précise.

Les 3 premières bonnes réponses tirées au sort gagneront 1 lot de guides (« Vosges, le petit Explorateur » et « Alsace-Massif des Vosges » de Michelin, « Le Routard des Hautes Vosges », « Les plus belles balades de France Vélo » du Petit Futé) et un Tour de cou « Je vois la vie en Vosges » d'une valeur de 45 €. Les 4^e et 5^e bonnes réponses tirées au sort gagneront un sac à dos « Les petits explorateurs » contenant une gourde en plastique, une boussole, une paire de jumelle, un tour de cou « Je Vois la Vie en Vosges et trois guides « Vosges, le petit Explorateur », « Le Routard des Hautes Vosges » et « Les plus belles balades de France Vélo » du Petit Futé d'une valeur de 40 €.

Les 5 bonnes réponses suivantes gagneront un tour de cou « Je Vois la Vie en Vosges et trois guides « Vosges, le petit Explorateur », « Le Routard des Hautes Vosges » et « Les plus belles balades de France Vélo » du Petit Futé d'une valeur de 30 €.

Les 5 bonnes réponses suivantes gagneront : un tour de cou « Je Vois la Vie en Vosges » et deux guides « Vosges, le petit Explorateur » et « Le Routard des Hautes Vosges » d'une valeur de 15 €. Ce concours est ouvert à toutes les personnes qui reçoivent le magazine « VOSGES MAG » dans leurs boîtes aux lettres à l'exception des élus et du personnel du Conseil départemental des Vosges. Il est par ailleurs limité à une seule participation par foyer (même nom, même adresse).

Le règlement est déposé chez Maître FLESCHE, huissier de justice, à Épinal. Il peut être envoyé gratuitement sur demande adressée au Conseil départemental des Vosges, Direction de la Communication, 8, rue de la Préfecture - 88088 Épinal Cedex 9 et être consulté sur les sites Internet www.vosges.fr et sur www.lexhuiss.fr

Pour trouver le mot mystère, repérez les lettres dans les cases colorées et remettez-les dans le bon ordre...

Répondez aux questions, trouvez le mot mystère et gagnez l'un des nombreux lots mis en jeu.

Cette entreprise située à Anglemont porte les couleurs de la marque « Je Vois la Vie en Vosges ». Quel est son nom ?

Comment s'appelle cette technique venue du Japon, pratiquée dans les Vosges par 23 professionnels de la montagne ?

Cette entreprise a mis à la disposition des agents des routes une machine qui permet de faucher et de ramasser les végétaux le long des routes. Quel est son nom ?

Dans quel établissement sont scolarisés les collégiens qui postent sur You tube des « tuto » pour fabriquer soi-même des produits naturels ?

Cette plante appréciée par les abeilles permet également de préparer de délicieuses tisanes. Quel est son nom ?

Cette maison d'édition vient de publier avec le Conseil départemental « le Guide Vosges » des « Petits explorateurs ». Quel est son nom ?

Définition du mot mystère :

Ce Vosgien, né à Remiremont, qui vient de prendre sa retraite, est l'un des plus grands champions de tous les temps. Quel est son nom ?

Quel est le nom du traiteur qui a préparé le repas servi au Président Macron ?

Dans quelle commune devrait ouvrir la Maison de la montagne ?

Cette marque de vélo vosgienne est connue dans le monde entier. Quel est son nom ?

Cette sommité des mathématiques est d'origine vosgienne. Comment s'appelle-t-il ?

Cette lessive 100 % végétale est fabriquée dans les Vosges. Quel est son nom ?

Il a pris la direction du Théâtre du Peuple à Bussang en octobre dernier. Quel est son nom ?



Le mot mystère caché dans le jeu publié dans le numéro 63 était « **La chouette effraie** ». À l'issue du tirage au sort effectué le 18 mai 2018 par Maître Loïc Fleschen, huissier de justice à Épinal parmi les 835 bonnes réponses reçues, Ils ont gagné :

- **Un livre « Itinéraire amoureux »** par **Jeanne Cressanges** : Edith **COLLIN** (La Houssière).
- **Un livre « Massif des Vosges, un extraordinaire patrimoine naturel »** de **Pierre Rich et Laurent Schwebel** : Murielle **JEANJACQUOT** (Hadol), Gilles **FRANÇOIS** (Xertigny).
- **Un polo « Je Vois la Vie en Vosges »** : Virginie **GAUTHIER** (Rochesson) et Marie Thérèse **HECTOR** (Portieux).
- **Une thermo « Je Vois la vie en Vosges »** : Raphaël **De ARAUJO** (Girancourt), Marie-Luce **BUTANT** (Charmes).
- **Un T-shirt « Je vois la Vie en Vosges »** : Claudine **PIERROT** (Uxegney), Cyrille **JEANNOEL** (Neufchâteau), Christelle **THOMAS** (Sapois), Véronique **ALBERTINI** (Oëlleville), Isabelle **DELATTRE** (Ramonchamp) Gisèle **MOREL** (Monthureux-sur-Saône).
- **Une casquette et un tour de cou « Je Vois la Vie en Vosges »** : Marie-Noëlle **STOTE** (Portieux), Isabelle **OHILING** (Thaon-les-Vosges). **Bravo à tous !**

RECETTE

LA TARTE AUX MYRTILLES ET BLUETS QUI S'ÉCLATE

Une vision déstructurée de notre traditionnelle tarte aux myrtilles proposée par Julien Chrisment, Chef de cuisine au LIDO.

Ingrédients pour 4 assiettes

- ❑ 1 pot de confiture de bluets
- ❑ 200 g de bluets frais
- ❑ 1 litre de sorbet à la myrtille du GAEC des Basses à Cleurie

Pour le coulis

- ❑ 100 g de myrtilles
- ❑ 50 g de sucre semoule

Pour la pâte sablée

- ❑ 140 g de farine
- ❑ 100 g de beurre
- ❑ 50 g de sucre glace
- ❑ 50 g de poudre d'amandes
- ❑ Une pincée de sel
- ❑ 2 jaunes d'œuf

Pour la crème mascarpone à la liqueur de bourgeons de sapin : Attention, La préparation se commence la veille !

- ❑ 200 g de mascarpone
- ❑ 200 g crème liquide à 35 % de matières grasses
- ❑ 3 jaunes d'œufs
- ❑ 70 g sucre
- ❑ 5 cl de liqueur de bourgeons de sapin

Pour le crumble

- ❑ 50 g de poudre d'amandes
- ❑ 50 g de sucre cassonade
- ❑ 50 g de beurre

Préparation

Préchauffez le four à 180 °C. Réalisez la pâte sablée. Mélangez tout en « sablant » avec les mains le beurre, le sucre, la poudre d'amandes et la farine, ajoutez les jaunes d'œuf, laissez reposer la pâte au frais, puis étalez-la finement sur un papier sulfurisé. Faites cuire 18 minutes.

Réalisez ensuite le coulis en faisant mijoter 20 minutes à petit feu les myrtilles avec le sucre. Mixez fortement et réservez la préparation au frais.

Passez ensuite à la réalisation du crumble en sablant le beurre, la poudre d'amandes et le sucre cassonade. Faites cuire la préparation 20 minutes dans un four à 180°.

Pour la crème mascarpone à la liqueur aux bourgeons de sapin, la veille, faites bouillir la crème liquide et ajoutez hors du feu la liqueur aux bourgeons de sapin, couvrez et laissez infuser durant toute la nuit au frais. Le lendemain, clarifiez les œufs (séparez les



blancs des jaunes). Ajoutez le sucre aux jaunes, fouettez jusqu'à ce que le mélange blanchisse, puis réservez. Fouettez la crème infusée au sapin avec le mascarpone afin d'obtenir une belle consistance de crème fouettée. Ajoutez délicatement au mélange, les œufs et le sucre blanchis. Remplissez une poche à douille de ce mélange et réservez au frais

Dressez les assiettes. Commencez par disposer dans chaque assiette du coulis, puis à 3 endroits de la crème au sapin. Ajoutez sur celle-ci, une cuillère de confit de bluets. Cassez de gros morceaux de pâte sablée et disposez-les au-dessus de ces ingrédients.

Posez ensuite du crumble sur lequel vous pourrez installer une belle quenelle de sorbet artisanal. Décorez de quelques bluets frais et dégustez avec une liqueur¹ aux bourgeons de sapin bien fraîche.

¹. Avec modération !



LE LIDO

Situé sur la rive ouest du lac de Gérardmer, le restaurant panoramique du LIDO vous propose une cuisine bistrannique, où les plaisirs sont aussi visuels que gustatifs. En toute saison, la vue sur le lac fait la magie du lieu. Quant aux plats, tous sont « Fait Maison » exclusivement élaborés à partir de produits frais et cuisinés avec passion par le Chef Julien Chrisment et son équipe.

Ouvert du mardi au jeudi de 12h à 13h30

Le vendredi et le samedi de 12h à 13h30 et de 19h à 20h30.

Le dimanche de 12h à 13h30.

Fermé le lundi - www.lido-gerardmer.fr



FOR[®] sur Facebook @lamarquefore



DOMREMY EN SCÈNE UN AIR DE LIBERTÉ

THÉÂTRE DE RUE



Dimanche 5 août
De 14h à 18h

POUR PETITS
ET GRANDS

4 compagnies vous transportent dans l'univers
des mots, du voyage... et de la liberté.

Accès gratuit



LA VIE EN
VOSGES
le Département

Tél : 03 29 06 95 86
www.facebook.com/GrandDomremy/

CONCOURS TROUVEZ LE MOT MYSTERE

Règlement

Du 25 juin au 20 juillet 2018 le Conseil départemental des Vosges organise un jeu-concours gratuit intitulé « Trouvez le mot mystère ». Ce jeu-concours est publié dans le numéro N°1 du magazine d'information départemental « Vosges Mag ». Ce magazine tiré à 188 400 exemplaires est diffusé gratuitement dans toutes les boîtes aux lettres du département. Il peut également être envoyé gratuitement à toute personne qui en fera la demande à la Direction de la Communication du Conseil départemental des Vosges (Tél : 03 29 29 00 29).

Article 1

Ce concours est ouvert gratuitement aux personnes qui reçoivent le magazine « Vosges Mag » dans leur boîte aux lettres. Exception faite des élus et du personnel du Conseil départemental. Il est limité à une seule participation par foyer (même nom, même adresse).

Les frais d'affranchissement seront remboursés – au tarif lent - (aux seules personnes autorisées à participer) sur simple demande écrite adressée avant la date de clôture du jeu au Conseil départemental des Vosges, Direction de la Communication – 8, rue de la Préfecture – 88088 Epinal cedex 09.

Article 2

Un questionnaire est publié dans le magazine « Vosges Mag ». Après avoir répondu aux 12 questions, les participants devront relever les lettres colorées et composer le mot répondant à la définition proposée pour trouver le mot mystère.

Article 3

Pour être prises en compte, les réponses doivent être envoyées sur papier libre ou sur carte postale au Conseil départemental des Vosges, Direction de la Communication – Communication du Territoire – 8, rue de la Préfecture – 88088 Epinal cedex 09

Les candidats devront indiquer lisiblement le mot mystère ainsi que leurs nom, prénom et adresse exacte (en lettres majuscules).

Article 4

Les réponses doivent être envoyées avant le 20 juillet 2018 à minuit, le cachet de la poste faisant foi.

Toute participation soit incomplète, raturée, illisible, arrivée après la date limite de réception fixée sera considérée comme nulle.

Un tirage au sort parmi les bonnes réponses reçues permettra de désigner 15 gagnants.

Article 5

Les 3 premières bonnes réponses tirées au sort gagneront 1 lot de guides (« Vosges, le petit Explorateur » et « Alsace-Massif des Vosges » de Michelin, « Le Routard des Hautes Vosges », « Les plus belles balades de France Vélo » du Petit Futé) et un Tour de cou « Je vois la vie en Vosges » d'une valeur de 45 €,

Les 4^e et 5^e bonnes réponses tirées au sort gagneront un sac à dos « Les petits explorateurs » contenant une gourde en plastique, une boussole, une paire de jumelle, un tour de cou « Je Vois la Vie en Vosges » et trois guides « Vosges, le petit Explorateur », « Le Routard des Hautes Vosges » et « Les plus belles balades de France Vélo » d'une valeur de 40 €.

Les 5 bonnes réponses suivantes gagneront un tour de cou « Je Vois la Vie en Vosges » et trois guides « Vosges, le petit Explorateur », « Le Routard des Hautes Vosges » et « Les plus belles balades de France Vélo » d'une valeur de 30 €.

Les 5 bonnes réponses suivantes gagneront : un tour de cou « Je Vois la Vie en Vosges » et deux guides « Vosges, le petit Explorateur » et « Le Routard des Hautes Vosges » d'une valeur de 15 €.

Les gagnants seront avertis par courrier envoyé à l'adresse figurant sur la carte postale ou le papier libre qu'ils ont adressé. A cette même adresse, ils recevront leur lot courant août par voie postale

Les lots ne seront ni repris, ni échangés contre leur valeur en espèces ou contre un autre cadeau.

Article 6

Les gagnants autorisent la publication de leur nom sur le site internet du Conseil départemental des Vosges www.vosges.fr ainsi que sur le numéro 2 du magazine « Vosges Mag ».

Article 7

Le Conseil départemental ne saurait être tenu pour responsable des retards, pertes ou erreurs imputables à La poste. Le Conseil départemental ne pourra être tenu pour responsable si le présent jeu devait être modifié, reporté ou annulé pour quelques raisons que ce soit.

Article 8

La participation à ce concours entraîne l'acceptation du règlement, disponible sur les sites internet www.vosges.fr, et www.lexhuiss.fr ainsi qu'à l'accueil du Conseil départemental des Vosges et expédié gratuitement à toute personne qui en fera la demande au 03 29 29 89 32.

Article 9

Le questionnaire, les réponses, le « mot mystère » et le règlement du jeu-concours ont été déposés chez Maître Loïc FLESCHE, huissier de justice à Epinal